DÉLIBÉRATION N°CP 2021-283
DU 22 SEPTEMBRE 2021

FONDS RÉGIONAL DES TALENTS EMERGENTS (FORTE)
SOUTIEN 2021 À LA JEUNE CRÉATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération cadre n° CR 2017-131 modifiée du 06 juillet 2017 portant création du Fonds Régional des Talents Emergents (FoRTE) ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération n°CP 2018-237 du 30 mai 2018 relative au Fonds Régional des Talents Emergents (FoRTE) et au Soutien 2018 à la Jeune création artistique et culturelle ;

VU La délibération n°CP 2019-531 du 20 novembre 2019 relative à la convention type « FoRTE structures » pour le Fonds Régional des Talents Emergents (FoRTE) ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 portant délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU l'avis des quatre jurys du 14 septembre 2021 (arts de la scène, arts visuels, cinéma et audiovisuel, musique) ;

VU le budget de la Région Ile-de-France pour l'année 2021 ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2021-283 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Soutien aux Talents Emergents FoRTE 4e édition

Décide de participer au titre du dispositif FoRTE au financement des projets détaillés en annexe à la présente délibération, par l'attribution de subventions ou bourses d'un montant de **979 026 €.**

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes aux

conventions type adoptées par délibérations n° CP 2018-237 du 30 mai 2018 et n° CP 2019-531 du 20 novembre 2019 et autorise la présidente du conseil régional d'Ile-de-France à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de 979 026 € disponible sur le chapitre 933 "Culture, sports et loisirs", code fonctionnel 312 "Activités culturelles et artistiques", programme HP 312-013 « Soutien culturel pluridisciplinaire », action 13101303 « Fonds Régional des Talents Emergents » du budget 2021.

Article 2 : Dérogation au principe de non-commencement d'exécution

Autorise, la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans les fiches projets en annexes à la délibération, par dérogation à l'article 17 et 29, alinéa 3 de l'annexe à la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier.

La présidente du conseil régional d'Île-de-France

VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 23 septembre 2021, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 23 septembre 2021 (référence technique : 075-237500079-20210922-lmc1127002-DE-1-1) et affichage ou notification le 23 septembre 2021.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXE A LA DELIBERATION

Fiches projets

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054900 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	36 000,00 € TTC	55,56 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NOUVEAU THEATRE DE MONTREUIL
Adresse administrative : 10 PLACE JEAN JAURES
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame VERONIQUE BELLIN, Directrice adjointe

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 janvier 2021 - 30 août 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Projet performatif, écrit sur scène, sur les 5 étapes du deuil, ce poème théâtral pour 3 performeurs, une graphiste, une dessinatrice et un compositeur tentera d'explorer sur scène les 5 étapes du deuil à travers : l'écriture et le dessin en direct, la partition chorégraphique ouverte, la composition sonore en direct, la logorrhée et la ventriloquie. Le hasard fait partie du processus créatif : une lettre d'adieu s'improvise sur scène.

Accompagnement : Pour cela, le Nouveau théâtre de Montreuil accompagnera Valérian Guillaume de la manière suivante : accueil des répétitions, de la résidence de création et des deux premières représentations sur la saison 2021/2022 ; coproduction du spectacle ; accompagnement à la diffusion ; soutien au rayonnement territorial par la mise en place de partenariats. En marge de la création du spectacle, le NTDM accompagnerait Valérian dans la conception et mise en oeuvre d'actions artistiques, dans la continuité de ce qu'il fait déjà mais à l'aune de cette création.

Livrable : Plusieurs périodes de résidences de recherches sont prévues sur la fin de la saison 20/21 et le début de la saison 21/22 pour la création de "Capharnaüm-poème théâtral". Des ouvertures aux publics et aux professionnels seront organisées avant la résidence de création finale qui aura lieu au Nouveau

théâtre de Montreuil - CDN pour deux représentations (dates en cours). Le texte du spectacle est en voie d'être édité.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 36 000€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (10 000€).

Localisation géographique :
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	9 664,00	21,01%
Artiste 5 ou groupe d'artistes associés	14 565,00	31,66%
Droits d'auteur	780,00	1,70%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	506,58	1,10%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	11 068,00	24,06%
Décors, costumes, accessoires	1 000,00	2,17%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	1 500,00	3,26%
Autres (préciser)	276,40	0,60%
Autres (préciser)	540,00	1,17%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	6 100,00	13,26%
Autres (préciser)	0,02	0,00%
Total	46 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	30 000,00	65,22%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	4 120,00	8,96%
Autres (préciser)	4 880,00	10,61%
Autres (préciser)	7 000,00	15,22%
Total	46 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054976 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - DUNOSE PRODUCTIONS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	52 432,00 € HT	66,75 %	35 000,00 €
		Montant total de la subvention	35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DUNOSE PRODUCTIONS
Adresse administrative : 134 RUE DU G N RAL DE GAULLE
95120 ERMONT
Statut Juridique :
Représentant : Monsieur JEAN-GUILLAUME SELMER, Responsable de projet

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 janvier 2021 - 30 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Déjà repéré par des professionnels français lors de sa participation au trio Onefoot, récemment élu Outre-Atlantique soliste et compositeur de l'année dans la catégorie « étudiant » du magazine de référence Downbeat, Yessaï Karapetian devrait être attendu avec bienveillance pour son 1er album. Depuis 2 ans, il ambitionne en effet de constituer un quintet avec des musiciens proches rencontrés au CNSM, tous atypiques et hors format. Le quintet ambitionne de revenir à un jazz essentiel, instrumental, à la fois virtuose et populaire, s'emparant des codes pop de sa propre génération, en jouant collectivement une musique épique, romantique, adolescente, en réponse aux extrêmes « défensifs-nostalgiques » et aux « techno-utopistes » du monde post-moderne. Le morceau de clôture de l'album serait créé avec orchestre symphonique, préfigurant un travail à plus long terme de l'artiste, possiblement via des collaborations avec ensembles professionnels (Orchestre Régionaux, Nationaux etc…).

Accompagnement : Fondée en 2008 à Paris et installée dans le Val d'Oise depuis 2017, DuNose Productions (ERMONT - 95120) est une association de production et de diffusion de spectacle vivant visant à promouvoir des musiques ouvertes autour du jazz et des musiques d'ailleurs, associant une forte exigence artistique à une capacité à sortir des diffusions de « niche » et s'offrir à de nouveaux publics.
Sur le développement du projet de Yessaï Karapetian, DuNose Production s'associe à Kyudo Records, nouvelle structure de production discographique fondée à l'automne 2020, dont la distribution est assurée

par Believe et l'Autre Distribution. Kyudo s'est également associé à l'un des plus grands festivals de jazz en France, Jazz à Vienne et est label partenaire du tremplin National. Le label sortira à ce titre le deuxième album du saxophoniste Léon Phal au printemps 2021.

Livrable : Nouveau répertoire, sortie d'album à l'automne 21 (dont la distribution est assurée physiquement en France, GAS, Benelux + USA assuré par l'Autre Distribution et en digital par Believe), accompagné d'un concert de sortie de disque au New Morning ou salle équivalente et d'une campagne de promotion pour le quintet. Ce livrable initie un travail autour de la diffusion de concerts pour le groupe et un travail de promotion autour de sa musique sur la presse spécialisée et radios, à minima sur le territoire national et Etats-Unis, territoire sur lequel le musicien a d'ores et déjà commencé à constituer un réseau et bénéficie de celui du Berklee College of music. Il est projeté une exploitation de la tournée, en fonction de l'accueil des professionnels entre 2 et 3 saisons avant la sortie d'un nouveau projet discographique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 52 432€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (10 000€).

Localisation géographique :

- ERMONT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	7 326,00	11,73%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	9 880,00	15,83%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	9 120,00	14,61%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	2 716,00	4,35%
Autres (préciser)	1 600,00	2,56%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	3 465,00	5,55%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	11 000,00	17,62%
Autres (préciser)	4 000,00	6,41%
Personnel (salaires + charges sociales) (préciser les postes)	2 000,00	3,20%
Frais postaux et télécommunications	500,00	0,80%
Conception impression	600,00	0,96%
Autres (préciser)	4 500,00	7,21%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	4 725,00	7,57%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	1 000,00	1,60%
Total	62 432,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	45 000,00	72,08%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	7 800,00	12,49%
Autofinancement	5 000,00	8,01%
Coproductions (préciser)	4 632,00	7,42%
Total	62 432,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054984 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - SCENES A L'ITALIENNE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	120 189,00 € HT	29,12 %	35 000,00 €
		Montant total de la subvention	35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCENES A L'ITALIENNE
Adresse administrative : 13 RUE DES RESERVOIRS
78000 VERSAILLES
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame Geneviève DICHAMP, Gérante

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 décembre 2021 - 30 décembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Descriptif du projet : Loïc Mobihan souhaite mettre en scène l'oeuvre « Léonce et Lena » du post-romantisme allemand écrite en 1836, s'interroge sur les angoisses et les craintes de la jeunesse, et pose la question du conditionnement et de l'affranchissement (culturel, social, familial...). Ce texte ne peut retentir qu'avec force pour nous, ébranlés par les récents évènement, l'expérience d'un confinement, éprouvant la nécessité de revenir à un mode de vie recentré sur l'essentiel, voire le désir d'un exode vers la nature.

Accompagnement : accompagnement administratif (constitution des dossiers de subvention, aide à la diffusion, mise en réseaux, développement des stratégies de communication ...), technique (mise à disposition d'espaces de répétitions, de matériel, de personnel, ...), financier (coproduction), pédagogique (mise en relation avec les établissements scolaires, aide à la logistique pour les actions d'EAC)

Livrable : L'aboutissement de ce travail prendra la forme de représentations théâtrales en Ile-de-France suivies d'une tournée sur le territoire français. Tout au long du projet seront développées des actions pédagogiques en direction des scolaires afin de leur faire appréhender au mieux le texte avant la découverte scénique.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 120 189€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (10 000€).

Localisation géographique :

- VERSAILLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	4 258,80	3,27%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	50 076,00	38,46%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	1 500,00	1,15%
Droits d'auteur	3 000,00	2,30%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	3 000,00	2,30%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	12 253,80	9,41%
Décors, costumes, accessoires	32 000,00	24,58%
Autres (préciser)	600,00	0,46%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	20 000,00	15,36%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	3 500,00	2,69%
Total	130 188,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	45 000,00	34,57%
Subvention Etat (sollicitée) - (Préciser la Direction et le service)	10 000,00	7,68%
Subvention EPCI (attribuée) - (Préciser lequel)	2 500,00	1,92%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	10 000,00	7,68%
Mécénat, sponsoring (préciser)	3 674,60	2,82%
Autres (préciser)	6 270,00	4,82%
Coproductions (préciser)	42 744,00	32,83%
Autres (préciser)	10 000,00	7,68%
Total	130 188,60	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054895 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - LA MAISON DU CONTE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	24 289,00 € HT	68,04 %	16 526,00 €
		Montant total de la subvention	16 526,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DU CONTE
Adresse administrative : 8 RUE ALBERT THURET
94550 CHEVILLY LARUE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VALERIE BRIFFOD, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 janvier 2021 - 30 septembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses pourront être engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Porté par Margot Charon, c'est un spectacle de contes entre histoire populaire et renouveau féministe, une lecture contemporaine et engagée de la figure des sorcières, questionnant l'identité, l'exclusion et la marge, produit par un trio sobre et sans artifice. Les sorcières questionnent le monde par l'extérieur. Exclues, elles habitent et incarnent la marge, le flou et le queer (au sens bizarre, inadapté). Puisqu'elles sont étranges et même dangereuses, exclues de la communauté, elles viennent bousculer les certitudes du village.

Accompagnement : un apport financier (7 763 € HT), une mise à disposition du lieu pour 3 semaines de répétition (avec équipe technique), la présentation d'un chantier en octobre 2021, la programmation du spectacle sur la base de 4 représentations en mars-avril 2022, l'organisation d'un parcours d'action culturelle pour différents publics. La Maison du Conte dispose par ailleurs de ressources qui seront mobilisées au fur et à mesure de l'avancée du projet, tant d'un point de vue artistique, technique, administratif que dans un lien au monde professionnel.

Livrable : Le spectacle comprendra un duo de conteur/ses et une musicienne, il incarnera différents personnages, avec des moments de récit plus informels. La musicienne aura une place définie sur le plateau et un rôle dans la narration. Les pistes de mise en scène actuelles : dispositif bi-frontal, travail de

la lumière autour de l'évocation du brouillard, création musicale plongeant les spectateurs dans un état d'envoutement et d'étrangeté. Le spectacle sera conçu d'emblée sous deux formes : une forme plateau pour lieu équipé et une petite forme plus adaptée pour le réseau conte.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- CHEVILLY-LARUE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	4 739,00	19,51%
Artiste 2 (éventuel) :	4 739,00	19,51%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	4 533,00	18,66%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	1 531,00	6,30%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	5 933,00	24,43%
Décors, costumes, accessoires	1 300,00	5,35%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	1 514,00	6,23%
Total	24 289,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	16 526,00	68,04%
Autofinancement	7 763,00	31,96%
Total	24 289,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054987 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - MELTING PRODUCTIONS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	45 570,00 € HT	54,86 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MELTING PRODUCTIONS
Adresse administrative : 45 RUE MARX DORMOY
75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur FLORENT GUIMBERTEAU, Associé

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2021 - 30 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont

Description :
Descriptif du projet : Porté par Emilie HITIER-PHUONG, "Une Histoire de Pêcheur" est un projet d'animation à l'encre de chine, porté en voix-off par une fable. A travers la relation d'un pêcheur et de son fils, le film porte sur la frontière floue entre humain et monstre. Ce projet animé mêle un attrait de la poésie et fascination pour la psychologie criminelle.

Accompagnement : Melting Productions assurera les moyens nécessaires à la bonne fabrication du film et ce à toutes les étapes : du développement à la production jusqu'à la distribution (mise à disposition d'espace et de matériel, évaluation des coûts, plan de financement, recherches de fonds et des partenaires), présentera le projet lors de différents festivals (Annecy et Festival National d'Animation de Rennes)

Livrable : un scénario définitif consolidé, une animatique définitive (voix comédien et musique originale), une séquence de 2 minutes animée en encre de chine. Le film sera mis en image grâce à la fabrication d'une animatique complète. Ces 2 minutes d'animation d'une séquence du film présentées formeront une bande annonce afin d'assurer le processus de fabrication (film à l'encre de Chine sur papier, 12 images/sec) et consolider le développement du projet pour la suite de sa production.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 45 570€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (5 000€).

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	592,00	1,17%
Droits d'auteur	8 240,00	16,29%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	24 692,00	48,83%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	5 000,00	9,89%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	1 000,00	1,98%
Autres (préciser)	1 405,00	2,78%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	7 300,00	14,44%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	2 341,00	4,63%
Total	50 570,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	30 000,00	59,32%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	15 000,00	29,66%
Autofinancement	5 570,00	11,01%
Total	50 570,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054988 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - LA GUINGUETTE PIRATE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	52 500,00 € HT	57,14 %	30 000,00 €
		Montant total de la subvention	30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA GUINGUETTE PIRATE
Adresse administrative : 7 PORT DE LA GARE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANNE CATHERINE DUPUIS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet :
Canal Tropical est une série d'oeuvres contextuelles proposant un dialogue avec le Canal de l'Ourcq.
Comme des greffes, ces installations cherchent à questionner notre rapport à l'eau. L'ensemble de ces interventions fabrique une balade au fil du courant, permettant d'aller à la rencontre du territoire. Le caractère « contextuel » des oeuvres fait référence à l'ouvrage de Paul Ardenne sur la question : Un art contextuel. Création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation (Editions Flammarion). Les matériaux envisagés proviennent de l'écosystème du canal de l'Ourcq : circuits courts et sources locales. Ce qui donnera lieu à des installations « situées » dans le territoire. Le collectif conduite par Tristan FERMANDOIS et Charles HERROU est attaché à la participation des habitants dans le processus de création et de fabrication des installations : c'est un moyen de faire société, selon François Hers. Les artistes sont également attachés à l'art protocolaire tel qu'il est pratiqué par Laurent Malone et Adams Denis (JFK) ou Vito Acconci (Following Piece) pour les phases d'arpentage et de rencontre du territoire.

Accompagnement :
En 2020, la Guinguette Pirate (PARIS -75013) fête 25 ans d'aventures et de projets flottants. Structure associative à l'origine de la création de Petit Bain, elle poursuit sa vocation à développer des projets

culturels innovants en lien avec les voies d'eau, en portant l'Odyssée et à travers elle, une dynamique de «chantiers navals urbains» sur différents territoires franciliens et au coeur des quartiers populaires, aux quatre coins de la métropole francilienne. Premier établissement culturel flottant accessible aux PMR et équipé d'une boucle magnétique pour les malentendants, adhérent de coopérative de billetterie solidaire SoCoop, pratiquant d'une politique tarifaire raisonnée, acteur dans de nombreux réseaux.

Livrable :
2 à 4 œuvres contextuelles prenant place le long du canal de l'Ourcq, exposition, édition.
Le livrable comporte trois volets :
• Une série de deux à quatre oeuvres contextuelles sur le canal de l'Ourcq, prenant place le long du canal, de Paris à Bondy, sur les principes de l'arpentage (protocole/photographie), de la construction avec la matière et des matériaux sourcés localement (gisement : matériaux issus de l'écosystème du canal), et de l'activation (participation habitante)
• Une exposition retraçant le processus de création et de fabrication des quatre œuvres (installations) ainsi que les arpentages du canal de l'Ourcq dans un lieu d'exposition dédiée à l'architecture. Le pavillon de l'Arsenal est un partenaire pressenti pour cette exposition.
• Une édition (200 exemplaires) d'un livre illustré retraçant le processus de création et de fabrication des quatre oeuvres (installations) ainsi que les arpentages du canal de l'Ourcq. Est envisagé un partenariat avec le CNEAI à Pantin pour travailler à cette édition.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 52 500€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (20 000€).

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	12 500,00	17,24%
Artiste 2 (éventuel) :	12 500,00	17,24%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	4 000,00	5,52%
Droits d'auteur	2 000,00	2,76%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	2 000,00	2,76%
Autres (préciser)	2 000,00	2,76%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	14 000,00	19,31%
Autres (préciser)	7 500,00	10,34%
Personnel (salaires + charges sociales) (préciser les postes)	1 500,00	2,07%
Conception impression	3 000,00	4,14%
Autres (préciser)	1 000,00	1,38%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	10 500,00	14,48%
Total	72 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	68,97%
Subvention Département (sollicitée)	4 000,00	5,52%
Subvention Commune (sollicitée)	6 000,00	8,28%
Mécénat, sponsoring (préciser)	4 000,00	5,52%
Autres (préciser)	4 500,00	6,21%
Autofinancement	2 000,00	2,76%
Autres (préciser)	2 000,00	2,76%
Total	72 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054995 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - 5A7 FILMS SAS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	54 182,10 € HT	61,83 %	33 500,00 €
		Montant total de la subvention	33 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 5A7 FILMS
Adresse administrative : 20 RUE LOUIS BLANC
93310 LE PRE SAINT GERVAIS
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur MARTIN BERTIER, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 28 février 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Mamie Kim est le portrait de la grand-mère de l'artiste, aujourd'hui âgée de 91 ans, qui a quitté le Vietnam avec son époux, militaire français en Indochine l'ayant faite embarquer clandestinement dans un bateau rapatriant l'armée coloniale après la défaite de Dien Bien Phu. De ce passé rocambolesque, un malaise perdure dans la famille, celui de la non-transmission. Ce documentaire vise à recueillir son témoignage.

Accompagnement : Tom FONTENILLE sera accompagné conjointement par la structure de production 5A7 Films et l'association départementale Cinémas 93. Chacune apportera son expertise professionnelle au projet, tant sur son développement que dans sa réalisation et sa diffusion. 5A7 Films apportera ses conseils artistiques, son expertise technique dans la mise en oeuvre du projet et mettra à disposition du matériel technique (caméra, matériel son, salle de montage image). Cinémas 93 proposera une mise en relation avec des consultants artistiques et accompagnera l'artiste dans la diffusion du film (organisation de projections-rencontres du film).

Livrable : MAMIE KIM, court-métrage documentaire de 30 et 40 min environ. Le film sera finalisé sur support professionnel, aux normes cinéma (support DCP) et vidéo (master numérique HD, lien et support

Bluray / DVD). Le film se destine à une première exploitation en salle. Cinémas 93 œuvrera pour la diffusion du film en cinéma et circuits alternatifs (médiathèques, centres sociaux, maisons d'arrêt...). Le film sera confié au vendeur Manifest, qui gère une grande partie du catalogue court-métrage de 5A7 Films(ventes, festivals...).
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	17 610,00	32,50%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	2 505,00	4,62%
Droits d'auteur	505,50	0,93%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	5 900,00	10,89%
Autres (préciser)	400,00	0,74%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	7 147,60	13,19%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	10 100,00	18,64%
Conception impression	1 000,00	1,85%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	2 253,00	4,16%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	6 761,00	12,48%
Total	54 182,10	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	33 500,00	61,83%
Subvention EPCI (sollicitée) - (Préciser lequel)	8 000,00	14,77%
Autres (préciser)	3 500,00	6,46%
Autofinancement	9 182,10	16,95%
Total	54 182,10	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055026 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	51 758,00 € TTC	67,62 %	35 000,00 €
		Montant total de la subvention	35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE
Adresse administrative : IMPASSE DE LA RENARDIERE
92220 BAGNEUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ELEFTERIOS KECHAGIOGLOU, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 30 juillet 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : « Roza » est un projet porté par 3 musiciens, et 3 artistes de cirque et danseurs (Mélina Vlachos, Lucille Chalopin, Stéfanos Floras, Mahdi M'Kinini, Bahoz Témaux) réunis autour des cultures de la Méditerranée. Roza est un conte où les musiciens s'engagent corporellement pour apporter une autre dimension et donnent une corde sensible au projet. Cette transversalité et ce partage sont cardinaux et donnent à voir une création originale, au-delà des pratiques artistiques individuelles.

Accompagnement : 1. Idéation (processus créatif de production, développement, et communication de nouvelles idées) / 2. Développement : approfondissement d'une première piste de travail via plusieurs résidences (au PPCM et ailleurs) pour construire plusieurs tableaux / 3. Accélération : affiner une production existante pour en faciliter la diffusion (aussi au format classique que plus alternatif) / Le PPCM soutiendra l'insertion professionnelle des artistes impliqués.
Le projet donnera lieu à l'écriture de compositions musicales, accompagné dans ce processus par Rachid Brahim Djelloul. L'équipe sera accompagnée en mise en scène par Gaëtan Levêque.

Livrables : présentation au public de premières versions du travail avec développement de performances, à Bagneux. Forme performative circassienne et musicale et Forme concert; Enregistrement sonore (mise

en valeur du travail de composition des musiciens).
Plusieurs périodes de résidences de recherches sont prévues sur la fin de la saison 20/21 et le début de la saison 21/22 pour la création de "Capharnaüm-poème théâtral". Des ouvertures aux publics et aux professionnels seront organisées avant la résidence de création finale qui aura lieu au Nouveau théâtre de Montreuil - CDN pour deux représentations (dates en cours). Le texte du spectacle est en voie d'être édité.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 51 758€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (15 000€).

Localisation géographique :
- BAGNEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	7 551,87	11,31%
Artiste 2 (éventuel) :	4 211,52	6,31%
Artiste 3	4 211,52	6,31%
Artiste 4	7 551,87	11,31%
Artiste 5 ou groupe d'artistes associés	9 572,35	14,34%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	5 531,39	8,29%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	11 435,00	17,13%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	4 292,60	6,43%
Autres (préciser)	2 400,00	3,60%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	8 500,00	12,73%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	500,00	0,75%
Autres (préciser)	1 000,00	1,50%
Total	66 758,12	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	74,90%
Subvention Commune (sollicitée)	2 000,00	3,00%
Autofinancement	14 758,12	22,11%
Total	66 758,12	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055028 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - COMPAGNIE MONA LISA

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	71 400,00 € TTC	49,02 %	35 000,00 €
		Montant total de la subvention	35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE MONA LISA
Adresse administrative : 8 RUE BURQ
75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SEVERINE BELLINI, Administratrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2021 - 30 avril 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Le projet de Marie Le Corre est une création de spectacle. Il traite de la Femme à travers quatre représentations héritées de l'histoire : l'image de la sainte, de la sorcière, de la "putain", et de "l'imbécile". L'objectif est de présenter avec un point de vue féminin une réflexion onirique et poétique. Ce spectacle de cirque contemporain sera conçu pour un espace intérieur à 360° et présentera quatre tableaux relatifs à ces représentations de la Femme.

Accompagnement : La compagnie Mona Lisa portera le projet de la jeune artiste en assurant un suivi administratif, une recherche de partenaires culturels pour de la résidence et de la diffusion, la communication du projet et une aide à la recherche de fonds.

Livrable : Au terme de la bourse, la jeune artiste Forte et la structure associée s'engagent à avoir finalisé la création de ce spectacle, et à avoir effectué les premières représentations de celui-ci en Île-de-France. Une 1ère série de représentations débutera en IDF en avril 2022 (actuellement en pourparlers avec différents lieux de programmation). Au cours de ces 10 mois de création, 4 étapes de travail du spectacle seront présentées en cours de route lors de sorties de résidences artistiques ayant eu lieu en Île-de-France.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 71 400€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (15 000€).

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	16 985,00	19,66%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	50 955,00	58,98%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	5 024,25	5,82%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	400,00	0,46%
Autres (préciser)	2 000,00	2,31%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	4 608,45	5,33%
Décors, costumes, accessoires	800,00	0,93%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	1 000,00	1,16%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	2 132,30	2,47%
Personnel (salaires + charges sociales) (préciser les postes)	1 020,00	1,18%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	150,00	0,17%
Autres (préciser)	1 325,00	1,53%
Total	86 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	57,87%
Subvention Etat (attribuée) - (Préciser la Direction et le service)	10 000,00	11,57%
Subvention Département (attribuée)	4 000,00	4,63%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	22 400,00	25,93%
Total	86 400,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055134 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - NOUVELLE TOILE PRODUCTIONS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	95 488,00 € HT	41,89 %	40 000,00 €
		Montant total de la subvention	40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NOUVELLE TOILE PRODUCTIONS
Adresse administrative : 203 RUE ANDRE KARMAN
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur KHIR-DIN GRID, Gérant

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 septembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : "Manu Makondo vit juste en dessous de l'appartement de sa mère. Il rêve d'une vie de couple, mais l'omniprésence de sa mère dans sa vie lui complique la tâche". A rebours de l'image traditionnelle de l'amour dans les banlieues, trop souvent réduite à un consumérisme dépourvu de sentiments, Nadia Boudaoud souhaite livrer à travers ce film son expérience de la relation entre son frère et leur mère, surprotectrice. L'idée du film est d'observer les mécanismes de défense résultant du conflit entre les mondes extérieur et intérieur de Manu, interprété par Steve Tientcheu.

Accompagnement : Nouvelle Toile Productions accompagnera la jeune artiste Nadia BOUDAOUD durant les différentes phases de travail, planifiées sur une durée de 7 mois :
- La réécriture, afin de reprendre les points faibles du scénario et retravailler le rythme, la structure et les enjeux narratifs, supervisés par trois auteurs-réalisateurs confirmés.
- L'accompagnement artistique, notamment sur la justesse du jeu et l'esquive de la caricature, mais aussi le repérage, en collaboration avec Marianne Tardieu.

Livrable : PROJECTIONS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2021
La structure et l'artiste souhaitent faire une tournée des cinémas Arts et Essais de la région afin de

proposer des échanges avec un public diversifié dès la rentrée scolaire 2021. La 1ère diffusion est prévue à Aubervilliers, au cinéma Le Studio. Outre les sélections en festival, elles souhaitent privilégier des moments d'échanges entre Nadia, Steve et le public, afin de transmettre leur passion, valoriser un jeune public en option cinéma comme en associations, prouver aux jeunes que le Cinéma est accessible à tous. Des partenariats seront proposés auprès de structures encadrant la jeunesse : deux sont acquis avec Génération Court à Aubervilliers et l'association Kuso, un en cours avec les Engraineurs (Pantin), un envisagé avec Cinemas93. Il sera proposé à de jeunes écoles et formations accessibles, comme Kourtrajemé (en discussion) ou l'Ecole de la Cité, de projeter et utiliser "Manu" comme support de travail.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 95 488€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (10 000€).

Localisation géographique :
- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	9 660,00	9,16%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	16 136,90	15,30%
Droits d'auteur	3 100,00	2,94%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	768,00	0,73%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	25 628,40	24,30%
Décors, costumes, accessoires	5 040,00	4,78%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	14 990,00	14,21%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	10 186,00	9,66%
Autres (préciser)	900,00	0,85%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	6 156,00	5,84%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	2 899,00	2,75%
Autres (préciser)	10 023,70	9,50%
Total	105 488,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	47,40%
Subvention Etat (sollicitée) - (Préciser la Direction et le service)	20 000,00	18,96%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	8 400,00	7,96%
Autres (préciser)	18 000,00	17,06%
Autofinancement	9 088,00	8,62%
Total	105 488,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055138 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - NOVANIMA PRODUCTIONS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	140 888,00 € HT	24,84 %	35 000,00 €
		Montant total de la subvention	35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NOVANIMA
Adresse administrative : 4 RUE ANATOLE FRANCE
92400 COURBEVOIE
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame ANNE-MARIE ROSSILLON, Producteur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mars 2021 - 28 février 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Herbe Verte, court métrage d'animation raconte la vie d'une femme qui bascule, lorsqu'elle se remémore un viol subi enfant. Dans le train, Rouge est confrontée à ses souvenirs et ne va pas pouvoir s'échapper. Ce voyage, jonché de symboles et d'obstacles, forme la métaphore de son voyage intérieur et dépeint le chemin que l'on emprunte pour se reconstruire. L'artiste, Elise AUGARTEN, se sert du banc-titre et du dessin en direct sous caméra, du fusain sur papier de pastels gras et d'encre rouge. Sans dialogues, l'univers sonore sera une composition originale.

Accompagnement : accompagnement dans le développement et la finalisation du scénario, aide dans le storyboarding (choix des scènes, découpages technique, vie des personnage), travail avec des prestataires extérieures sur le montage de l'animatique du film (fusain, blanc titre, travail à la craie), pour la modélisation et animation 3D, pour le compositing (hybridation entre prise de vues réelles et animation), pour le travail du son, mise à disposition de matériel professionnel, diffusion, inscription en festival.

Livrable : le film dans sa version la plus aboutie ou la plus avancée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de

la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 140 888€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (10 000€).

Localisation géographique :
- COURBEVOIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	27 000,00	17,89%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	69 064,00	45,77%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	2 310,00	1,53%
Droits d'auteur	1 212,00	0,80%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	8 200,00	5,43%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	11 105,00	7,36%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	16 600,00	11,00%
Frais postaux et télécommunications	500,00	0,33%
Conception impression	300,00	0,20%
Autres (préciser)	1 094,00	0,73%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	954,00	0,63%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	500,00	0,33%
Frais de locations	5 864,00	3,89%
Autres (préciser)	6 185,00	4,10%
Total	150 888,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	45 000,00	29,82%
Subvention Etat (attribuée) - (Préciser la Direction et le service)	15 000,00	9,94%
Subvention Etat (sollicitée) - (Préciser la Direction et le service)	30 000,00	19,88%
Subvention Département (attribuée)	30 000,00	19,88%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	2 500,00	1,66%
Autres (préciser)	15 285,00	10,13%
Autofinancement	13 103,00	8,68%
Total	150 888,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055233 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - THEATRE DES OISEAUX

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	42 500,00 € HT	70,59 %	30 000,00 €
		Montant total de la subvention	30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DES OISEAUX
Adresse administrative : MAISON DU VILLAGE
78200 BUCHELAY
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Ariane LEFEVRE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 mars 2021 - 30 novembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Hanno BURGER souhaite mettre sa pratique au service de la narration théâtrale, pour raconter et partager avec son public et définir son propre univers artistique. Inspiré notamment par la pantomime et les films muets des débuts du cinéma, l'univers se situera autour 'des Années Folles'. Il créera un nouvel objet de cirque, qui servirait de plateau, de décors et d'agrès en même temps.

Accompagnement : La Compagnie accompagnante sera à l'écoute des besoins du jeune artiste au fur et à mesure du processus de structuration (administrative et technique), de recherche et de réalisation (scénographie et mise en jeu) de sa première oeuvre. Elle facilitera la rencontre avec les opérateurs culturels du territoire. Le Théâtre des Oiseaux aidera le processus artistique de création : en mettant à disposition une salle de répétitions, un soutien administratif, des ouvertures auprès de nos partenaires. Bernard Martin Fargier apportera un oeil extérieur.

Livrable : Le Projet sera réalisé en plusieurs étapes, chacune clôturée par une présentation devant le metteur en scène, la chorégraphe, le compositeur 1) recherche de vocabulaire artistique / 2) recherche artistique des équilibres sur l'agrès autour de l'objet et travail / 3) recherche avec le compositeur autour de propositions musicales / 4) recherches artistiques accompagnées d'adaptations techniques dans la

réalisation décors et création lumière / 5) Mise en relation de l'ensemble, présentations et retour public
Le livrable sera présenté à Buchelay (78), à Aincourt (95) et Guerville (78) puis diffusé par la Cie Hors(e) Série et la Cie Diego n'Co et fera partie d'une nouvelle Création par le Théâtre des Oiseaux en 2022.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 42 500€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (20 000€).

Localisation géographique :
- BUCHELAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	10 000,00	16,00%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	11 000,00	17,60%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	3 000,00	4,80%
Droits d'auteur	500,00	0,80%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	500,00	0,80%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	6 000,00	9,60%
Décors, costumes, accessoires	8 000,00	12,80%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	4 000,00	6,40%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	900,00	1,44%
Personnel (salaires + charges sociales) (préciser les postes)	9 000,00	14,40%
Frais postaux et télécommunications	200,00	0,32%
Conception impression	2 400,00	3,84%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	7 000,00	11,20%
Total	62 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	80,00%
Autofinancement	1 300,00	2,08%
Coproductions (préciser)	1 000,00	1,60%
Autres (préciser)	10 200,00	16,32%
Total	62 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055323 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - AMOK FILMS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	188 394,00 € HT	10,62 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AMOK FILMS
Adresse administrative : 10 RUE DU MOULIN JOLY
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur ANTOINE GOLDET, Producteur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mars 2021 - 12 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : "À la Chaleur des Années Froides" est un projet de long-métrage de 80 minutes porté par Darius KAUFMANN, qui tente de s'approprier les codes de l'âge d'or du cinéma révolutionnaire cubain, dévoiler son histoire et le combat actuel d'une génération de cinéastes pour faire vivre le cinéma sur l'île, à travers les souvenirs d'une chorale de cinéphiles et de techniciens cubains. S'y côtoient Eduardo Manet, réalisateur de 90 ans exilé à Paris, mais aussi le tournage d'une fiction de Yimit et Natali, couple de jeunes cinéastes cubains.

Accompagnement : Structuration du projet et soutien pendant les phases d'écriture et de développement du film, mais aussi apport matériel important, mise en production puis en postproduction, recherche de financement, diffusion (notamment en festival), distribution et promotion, mise à disposition de salle de montage, rémunération de la monteuse et des techniciens, conseils et retours à chaque étape, liaisons avec les partenaires, aide au développement de son réseau professionnel.

Livrable : Une version finale de l'œuvre et une diffusion en festival, comme Les étoiles de la SCAM ou le Cinéma du réel en Île-de-France.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de

la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	22 000,00	11,68%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	11 985,00	6,36%
Autres (préciser)	10 996,00	5,84%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	67 399,00	35,78%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	15 893,00	8,44%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	20 121,00	10,68%
Conception impression	500,00	0,27%
Autres (préciser)	4 000,00	2,12%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	14 000,00	7,43%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	1 500,00	0,80%
Autres (préciser)	20 000,00	10,62%
Total	188 394,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	20 000,00	10,62%
Subvention Etat (attribuée) - (Préciser la Direction et le service)	43 000,00	22,82%
Mécénat, sponsoring (préciser)	44 000,00	23,36%
Autres (préciser)	57 989,00	30,78%
Autofinancement	23 405,00	12,42%
Total	188 394,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055337 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - PERPETUAL SOUP

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	65 264,00 € HT	45,97 %	30 000,00 €
		Montant total de la subvention	30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PERPETUAL SOUP
Adresse administrative : 21 RUE ALEXANDRE DUMAS
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur JEREMY CHARLES SAHEL, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2021 - 28 février 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Mollys Blue, une série comédie dramatique pour adulte de la jeune artiste Lucie LA CHIMIA. Molly Dikk, baleine dépressive, mère célibataire en échec, voit sa vie basculer lorsqu'apparait Polly, sa fille illégitime née d'une relation d'un soir avec un hippocampe. L'enfant n'existant pas légalement dans la société hiérarchisée des océans, elle l'accueille et se bat pour elle. La série explore cette relation au sein d'une politique des océans en pleine crise climatique, alors qu'ils sont envahis de plastique et abritent des espèces menacées. Féminisme, maternité, écologie et luttes sociales se mélangent à l'absurde dans la série.

Accompagnement : Soutien à l'écriture, des bibles graphique et littéraire à la post-production du teaser / Gestion de l'ensemble des aspects juridiques, administratifs et financiers du développement / Apport de l'expertise du coproducteur et producteur exécutif de Miyu Productions, spécialisés dans l'animation (aide matérielle, logistique et humaine) et aide de Miyu Galerie (gérée par Miyu Productions) pour l'exposition.

Livrable : Un teaser de 2 minutes, une planche de story board, la recherche de décors, le "layout" de personnages. La direction artistique, mélange de collage et de dessin/peinture numérique, nécessite des recherches et références animalières (aspect physique et mouvements). Les personnages seront animés

suite à plusieurs « rigg » (squelettes). Le teaser aura besoin de bruitage, musique et voix, et devra être le plus proche possible de ce à quoi ressemblera la série, en termes de narration, animation et esthétique. Une exposition à la Miyu Galerie Paris permettra de présenter et communiquer sur l'avancement du travail.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 65 264€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (20 000€).

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	25 000,00	29,32%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	6 846,00	8,03%
Rémunération des interventions extérieures éventuelles (salaires + charges sociales)	10 000,00	11,73%
Droits d'auteur	18 218,00	21,37%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	500,00	0,59%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	5 000,00	5,86%
Autres (préciser)	8 500,00	9,97%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	6 000,00	7,04%
Frais administratifs (téléphone, frais postaux, fourniture de bureau, ...)	800,00	0,94%
Frais de locations	2 400,00	2,81%
Autres (préciser)	2 000,00	2,35%
Total	85 264,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	58,64%
Autofinancement	20 264,00	23,77%
Coproductions (préciser)	15 000,00	17,59%
Total	85 264,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055412 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - LA GÉNÉRALE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	108 993,75 € HT	25,23 %	27 500,00 €
		Montant total de la subvention	27 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA GENERALE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE
Adresse administrative : 7 RUE AFFRE
75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Entreprise
Représentant : Monsieur ALEXANDRE HALLIER, GERANT

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 20 janvier 2021 - 30 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Documentaire long métrage. À la suite de l'attentat de Charlie Hebdo, Jean-Pierre, ancien dessinateur de presse, ne dessine plus. En 2017, la BNF lui propose d'archiver en partie sa production. Or depuis son divorce, il n'a plus accès à la cave de la maison familiale, où sont restés ses 17 000 dessins. Un "marché" se conclut avec sa fille, Alice Cagnat, réalisatrice du documentaire : elle lui en ouvre les portes et l'aide à faire son tri, s'il lui raconte en retour sa vie d'homme-dessinateur, à la lumière de son oeuvre.

Accompagnement : Soutien dans l'ensemble de la production dans de bonnes conditions de réalisation avec une équipe complète pour accompagner Alice Cagnat au cours du tournage (chef opérateur, ingénieur du son, techniciens) / Mise à disposition de moyens qui permettront de mettre en valeur les dessins / Conseils pendant la post-production.

Livrable : Présentation d'un montage du travail du film. Dès l'engagement d'un diffuseur, l'artiste et la structure débuteront le tournage. Elles chercheront à établir des partenariats financiers avec la BNF et le ministère de la Culture, en lien avec la création d'une maison du dessin de presse et du dessin satirique.

A Paris, une exposition des dessins et la projection du film sont envisagées à la Galerie Glenat.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 108 993,75€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (22 500€).

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	40 350,00	30,69%
Droits d'auteur	2 828,00	2,15%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	950,00	0,72%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	33 177,00	25,23%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	19 690,00	14,97%
Autres (préciser)	969,95	0,74%
Conception impression	250,00	0,19%
Autres (préciser)	33 278,80	25,31%
Total	131 493,75	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	38,02%
Subvention Etat (sollicitée) - (Préciser la Direction et le service)	26 000,00	19,77%
Autres (préciser)	35 000,00	26,62%
Autofinancement	20 493,75	15,59%
Total	131 493,75	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055432 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - UNICUM - MANAGEMENT PUBLISHING & CONSULTING

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	78 000,00 € HT	41,67 %	32 500,00 €
		Montant total de la subvention	32 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	UNICUM - MANAGEMENT PUBLISHING & CONSULTING
Adresse administrative	:	20 AVENUE DES LACS 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Statut Juridique	:	Société à Responsabilité Limitée
Représentant	:	Madame EMILY GONNEAU, Gérante

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Ce projet représente le premier album de musique électronique de Baptiste Lagrave, genre de musique qu'il explore sous différentes formes depuis son adolescence.
En parallèle de son parcours en musique classique, il a en effet toujours été fasciné par les vastes possibilités artistiques qu'offre la musique électronique, comme la sculpture de la matière sonore ou la richesse de timbres possible. Ses sujets de recherche sont des illustrations musicales de thèmes tels que la répétition, l'immensité, la profondeur, l'abandon de soi et le rêve. Il souhaiterait construire ce premier album à l'image d'une véritable invitation au voyage au gré d'itinéraires intérieurs variés, à la manière de la musique à programme de la fin du XIXe siècle. En ce qui concerne la forme, travailler avec un format immersif de diffusion lui semble un vecteur très stimulant de créativité et un médium adéquat pour plonger l'auditeur dans un espace sonore favorisant son éveil sensoriel, en stimulant pleinement son écoute.

Accompagnement : Nüagency / UNICUM - MANAGEMENT PUBLISHING & CONSULTING (ST_MAUR_DES_FOSSES - 94100) est une agence de communication digitale spécialisée musique et culture avec des clients de tous horizons : artistes, festivals, salles de spectacles, tourneurs...
Nüagency est également un organisme de formation Data-Docké et travaille ou a travaillé notamment avec le Centre National de la Musique, Formassimo, Illusion&Macadam, le CIFAP, la Philharmonie de

Paris et bien d'autres.
L'accompagnement prendra en charge les dimensions suivantes : positionnement stratégique et éditorial, identité graphique, communication (site internet, réseaux sociaux), structuration professionnelle (contrat, partenariats, mise en relation, plateforme streaming), gestion de projet de la sortie d'album et release party.

Livrable : Le livrable comporte trois volets :
• Une série de deux à quatre oeuvres contextuelles sur le canal de l'Ourcq, prenant place le long du canal, de Paris à Bondy, sur les principes de l'arpentage (protocole/photographie), de la construction avec la matière et des matériaux sourcés localement (gisement : matériaux issus de l'écosystème du canal), et de l'activation (participation habitante)
• Une exposition retraçant le processus de création et de fabrication des quatre œuvres (installations) ainsi que les arpentages du canal de l'Ourcq dans un lieu d'exposition dédiée à l'architecture. Le pavillon de l'Arsenal est un partenaire pressenti pour cette exposition.
• Une édition (200 exemplaires) d'un livre illustré retraçant le processus de création et de fabrication des quatre oeuvres (installations) ainsi que les arpentages du canal de l'Ourcq. Est envisagé un partenariat avec le CNEAI à Pantin pour travailler à cette édition.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :
Le montant de la base subventionnable s'élève à 78 000€ et correspond au montant du budget proposé par le bénéficiaire déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé (17 500€).

Localisation géographique :
- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	25 000,00	26,18%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	2 000,00	2,09%
Autres (préciser)	10 000,00	10,47%
Technique : son, lumières, vidéo, plateau, etc.	8 000,00	8,38%
Achats, matières premières, prestations (préciser)	13 000,00	13,61%
Conception impression	5 000,00	5,24%
Autres (préciser)	30 000,00	31,41%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	2 500,00	2,62%
Total	95 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	50 000,00	52,36%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	10 000,00	10,47%
Mécénat, sponsoring (préciser)	3 500,00	3,66%
Autofinancement	2 000,00	2,09%
Autres (préciser)	30 000,00	31,41%
Total	95 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055491 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Aides aux structures - ASSOCIATION LE BALCON

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures (n° 00001074)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Structures	112 510,00 € HT	19,11 %	21 500,00 €
		Montant total de la subvention	21 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE BALCON
Adresse administrative : 7 COURS MARIGNY
94300 VINCENNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FLORENT DEREX, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 décembre 2021 - 30 septembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Descriptif du projet : Bien que musicienne de formation, Lili GOMOND recherche une mise en forme de spectacle musical se rapprochant davantage de la performance artistique que du concert. Ce projet est ainsi en filiation avec la recherche d'art total menée par Le Balcon, notamment via la production "Licht" de Stockhausen. Faisant évoluer le spectacle au fil des représentations, le duo composé par Lili GOMOND et Yoann JOLLY cherche à explorer les thèmes de la domination et de la virilité, cloisonnant le genre humain à travers certains mythes et la perpétuation de mécanismes de « femme-objet » à travers le temps. Pour incarner cette réflexion artistique, les musiciens deviennent pour l'occasion comédiens, danseurs, performeurs plastiques.

Accompagnement : administratif, juridique (élaboration du budget de création, contrats à utiliser, coût de cession), transmission de notre expérience RH (équipe de création, artistes au plateau, techniciens), mise en relation avec des partenaires du Balcon, accompagnement dans le processus de création, collaboration avec des danseurs. L'objectif est de rendre les jeunes artistes le plus autonome possible pour leur permettre de poursuivre leur cheminement et leur carrière en ayant le plus de connaissances et réflexes possibles.

Livrable : Représentations publiques : la compagnie présentera le spectacle achevé ou une version proche à 75% du spectacle final / Actions pédagogiques et culturelles : format capsules (versions courtes

dans des lieux non dédiés, 5-10 capsules de 5-10 min), en "Narrations nouvelles" (ateliers d'échange et création pour des collèges, lycées et adultes, en format de 3h, en lien avec des mythes et des œuvres littéraires), en EAC (Collèges et/ou lycées, parcours ponctuel sur un trimestre de rencontre et échange avec les créateurs et artistes de la compagnie /pratique).
Captations vidéo : le processus de création, les formats capsules ainsi que les 1ères versions scéniques du spectacle seront captées pour donner plus de visibilité au projet et à son élaboration.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Artiste 1 :	15 250,00	13,55%
Artiste 2 (éventuel) :	9 610,00	8,54%
Rémunération de l'équipe artistique éventuelle (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	37 800,00	33,60%
Droits d'auteur	5 050,00	4,49%
Transport, hébergement, restauration, défraiements	2 000,00	1,78%
Personnel (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	16 800,00	14,93%
Décors, costumes, accessoires	13 000,00	11,55%
Autres (préciser)	3 000,00	2,67%
Personnel administratif (salaires + charges sociales) (Préciser les postes)	5 000,00	4,44%
Autres (préciser)	5 000,00	4,44%
Total	112 510,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention FORTE Région Ile-de-France (sollicitée)	21 500,00	19,11%
Subvention Commune (sollicitée)	6 000,00	5,33%
Fonds de soutien, autres aides (Préciser : ADAMI, SPEDIDAM, SACD, SACEM, ...)	21 000,00	18,67%
Mécénat, sponsoring (préciser)	24 000,00	21,33%
Autofinancement	8 160,00	7,25%
Coproductions (préciser)	25 000,00	22,22%
Autres (préciser)	6 850,00	6,09%
Total	112 510,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054597 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Juliette Jeanne Alice JOURNAUX

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	JULIETTE JEANNE ALICE JOURNAUX
Adresse administrative	:	17 RUE LOUIS ROLLAND 92120 MONTROUGE
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 30 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Enregistrement d'un disque de piano solo autour de la figure du Wanderer - Schubert, Mahler et Wagner
Le projet consiste à mettre en lumière une figure thématique importante du romantisme et post-romantisme allemands, le « Wanderer » (« Vagabond »), au travers de 7 oeuvres en partie inédites de Schubert, Mahler et Wagner, écrites pour piano ou transcrites par l'artiste elle-même. Cette figure a marqué un siècle de musique, infusant dans ses bouleversements artistiques, philosophiques et politiques. Les oeuvres écrites autour de ce personnage énigmatique sont puissantes et touchantes, car chacun porte en lui cette figure catalysatrice et révélatrice de nos peurs, mais aussi de ce à quoi nous tenons le plus : la vie, le souvenir. Le projet comprend un disque d'une durée maximale de 75 minutes, commercialisé via un label et accompagné d'un clip musical vidéo, plusieurs ateliers organisés pour les écoles et collèges de la commune du Blanc-Mesnil en partenariat avec le théâtre du Blanc-Mesnil, enfin un récital de sortie de disque dans ce théâtre.

Accompagnement : Le Théâtre du Blanc Mesnil (LE BLANC-MESNIL - 93150) a ré-ouvert ses portes en janvier 2019, offrant une programmation pluridisciplinaire : chanson, humour, théâtre, jazz, musique et jeune public. Il propose de nombreuses actions culturelles à destination du jeune public, du public scolaire, sans oublier les personnes éloignées de la culture (centres sociaux, personnes en situation de handicap).
Le théâtre du Blanc Mesnil fournira un espace de travail nécessaire à l'artiste : auditorium, piano dans le cadre de sa création et l'enregistrement de son disque.
Les moyens humains et techniques nécessaire aux répétitions, à l'enregistrement et l'accompagnement

aux action culturelles sera mis à disposition de l'artiste dans le cadre d'un planning et modalités définies par une convention signée entre l'artiste et le théâtre du Blanc Mesnil

Livrable : Album, clip de présentation, ateliers scolaires, pochette et livret, en vue de sortie de disque et concert.
Au terme de la bourse, l'artiste s'engage à avoir enregistré la totalité du programme, réalisé le clip de présentation du disque, organisé au minimum une vingtaine d'heures d'ateliers scolaires, imaginé entièrement la pochette et le livret du disque avec l'agence de communication Le Philtre, être en relation avec un label pour la commercialisation et distribution de l'album en physique et en digital, et en mesure de présenter un plan de communication établi dans les limites du budget alloué.
Dans l'idéal, l'artiste souhaiterait que le terme de la bourse corresponde à la sortie du disque et donc au concert de restitution du programme au théâtre du Blanc-Mesnil.

Localisation géographique :

- MONTROUGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054637 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Quentin RIOUAL

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	QUENTIN RIOUAL
Adresse administrative	:	14 RUE MYRHA 75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2021 - 19 février 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Dans une sorte de désert est un projet de pièce de théâtre par écriture de plateau composée autour de l'artiste Georgette Leblanc (1869-1941), unanimement minorée voire méprisée jusqu'à ce jour. La mise en scène croisera les esthétiques des théâtres du silence, de l'espace et de la transformation ainsi que l'art drag queen et l'art de l'installation visuelle. Par l'entremise d'une figure de revenante, dans une scénographie immersive où la sensibilité sera accrue voire déstabilisée, la pièce apporte des réponses ambiguës et incomplètes, sensorielles et intérieures.

Accompagnement : Réalisé par la Compagnie Vertical détour.
Accompagnement administratif, aide à la structuration (sur des sujets en lien avec la production du spectacle et les aspects administratifs), accompagnement artistique (résidence, point d'étape sur la dramaturgie du spectacle, mise en lien avec les professionnels de santé (orthophonistes) du Centre de Réadaptation afin de nourrir l'écriture du spectacle), accompagnement à l'insertion professionnelle (sortie de résidence ouverte aux programmateurs, aide à la diffusion, travail sur un ciblage des professionnels susceptibles d'accueillir le spectacle).

Livrable : Au terme de la bourse, l'artiste s'engage à avoir produit les états de formalisation suivants : une sortie de résidence au Vaisseau ; une représentation (privée ou publique, selon avancement et moyens techniques du lieu) dans le cadre du colloque Georgette Leblanc (qui, complètement distinct de la mise en scène, abordera cette artiste de façon académique) ; une série de cinq représentations au théâtre La Reine Blanche.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054648 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Odonchimeg DAVAADORJ

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ODONCHIMEG DAVAADORJ
Adresse administrative	:	24 RUE ROBERT JOUBEL 95210 SAINT GRATIEN
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2021 - 30 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet :
"Ici et ailleurs" est un projet consacré au thème de l'écoféminisme.
Il s'agit pour l'artiste de poursuivre ses recherches, au croisement d'enjeux contemporains qui l'inspirent et lui tiennent à coeur, prenant au fil du temps une place prépondérante dans son travail.
Il prendra la forme d'une installation, composée de dix peintures grand format (160cmX200cm) réalisées sur des toiles montées sur châssis, formant un ensemble cohérent, un décor à activer, un cadre pour la réalisation d'une performance créée spécialement avec une artiste performeuse, intégralement filmée et dont fond et forme entreront en résonance avec les peintures et le thème du projet. Ce projet donnera à l'artiste l'occasion d'expérimenter une échelle et une dimension inédites pour sa pratique picturale qu'elle tente de développer depuis plusieurs années, à la fois par le format et le nombre de peintures appréhendées en tant qu'ensemble, et par la possibilité de faire naître pour la première fois une rencontre entre sa pratique et une performance artistique, qu'elle superviserait.

Accompagnement :
L'Association PREMIER REGARD (PARIS - 75015) sur la Création Artistique a pour objectif de permettre à de jeunes artistes de faire découvrir leur travail au public, et d'établir des contacts avec les professionnels du monde artistique et de la presse. Elle a ouvert en septembre 2001 un espace d'exposition 10, rue Humblot, Paris 15e, où cinq à six artistes par an présentent leur première exposition personnelle. Ceux-ci bénéficient d'un budget de production et l'association ne retient aucune commission sur la vente des oeuvres.
L'Association s'engage à assurer le suivi du projet tout au long de sa réalisation. Elle mettra à disposition

de l'artiste son réseau professionnel, assurera le relai de la communication autour du projet et participera à sa diffusion afin d'en augmenter la visibilité. Elle pourra prendre part à l'organisation d'événements dédiés au projet, tels que des rencontres, projections, expositions/performances...

Livrable :
Installation de dix peintures grand format, scénographie et chorégraphie d'une performance, captation :
- 10 peintures sur toiles montées sur châssis, acrylique, format 160cmX200cm
- 1 vidéo au format numérique de captation de la performance réalisée dans le cadre du projet (vidéo montée)
- 1 performance artistique scénographiée/chorégraphiée (conçue et écrite par l'artiste, qui en livrera un descriptif)

Localisation géographique :

- SAINT-GRATIEN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054716 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Marion JHÖANER

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	MARION JH ANER
Adresse administrative	:	91 RUE DE NOISY-LE-SEC 93260 LES LILAS
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 novembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Par le biais d'archives, d'images actuelles et de témoignages, ce projet de long-métrage documentaire porte sur les vestiges de la présence des États-Unis au Groenland durant la Guerre Froide. Ces bases militaires ont engendré des déplacements forcés de population et polluent encore le sol arctique. Le film veut interroger le rapport à la nature des Inuits aujourd'hui. Entre propagande et mutisme, un fort contraste s'opère entre leur vision et la vision américaine.

Accompagnement : Fortes de leur collaboration en 2018 pour produire le court-métrage Synti, Synti ("l'île écorchée") tourné en Islande, Azadi Productions et Marion Jhöaner souhaitent poursuivre le travail commun avec "les Fleurs américaines". Azadi Productions s'engage à soutenir la réalisatrice dans l'écriture de son projet et la préparation de ses repérages au Groenland puis dans la recherche de financements pour la production du film. L'association participera ensuite en tant que producteur délégué à la réalisation et à la diffusion du film.

Livrable : Première version courte d'une durée de 12 minutes minimum qui réunira des images d'archives américaines, des séquences filmées au Groenland, avec les
habitants du district de Qaanaaq. Aboutissement de recherches, d'écriture et des premières images tournées, elle permettra de convaincre des partenaires financiers afin de finaliser la version longue du film. Cette version courte sera diffusée en festivals, et projetée dans des institutions culturelles et des associations.

Localisation géographique :

- LES LILAS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054749 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Adrian Alois SANDNER DIAZ

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ADRIAN ALOIS SANDNER DIAZ
Adresse administrative	:	156 AVENUE PR SIDENT WILSON 93100 MONTREUIL
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 janvier 2021 - 31 janvier 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : « Des hommes ils seront » est un projet de film explorant la question des enfants-soldats. L'artiste s'interroge sur cette transmission de la guerre et de la violence, de père en fils, évoquant la question du futur de notre passé. Afin d'y répondre, ce projet de film vise à raconter la vie de Maurice, qui piste la terreur la plus absolue : celle de tuer l'humain en lui. Le film évoque ainsi l'histoire du vieillissement accéléré et brutal d'un enfant.

Accompagnement : Moderato accompagnera l'artiste sur différents plans : Développement et écriture du projet ; Recherche de financements complémentaires ; Préparation au tournage (direction de production, constitution d'une équipe technique, casting, location du matériel en Île-de-France et au Sénégal, organisation du voyage) ; Organisation de la post-production (constitution de l'équipe technique, location des lieux, fabrication des masters et du DCP pour les projections) ; Organisation de projections, envoi en festivals, aux distributeurs français et internationaux et aux différentes chaînes de télévision.

Livrable : La bourse FoRTE permettra à l'auteur de s'appliquer à un travail de recherches approfondies et à la mise en contact avec des chercheurs et spécialistes de la question des enfants-soldats, préparant ainsi l'écriture du scénario, entre fiction et documentaire. Dès les financements réunis, le film entrera en production. Le tournage
au Sénégal devrait durer une quinzaine de jours pendant le mois de juillet 2021. La postproduction aura lieu en Île-de-France à l'automne 2021 et le film devrait être
terminé en fin d'année, prêt pour les projections et les festivals dès janvier 2022. L'artiste et son équipe

organiseront des projections publiques, notamment à La Fémis. Amené à travailler avec des enfants à plusieurs reprises et ayant toujours souhaité transmettre ses connaissances, l'artiste souhaite à travers ce projet poursuivre son engagement pédagogique en l'articulant autour de sa propre création cinématographique. Ancien de la Fémis, il prévoit d'organiser une séance à destination des étudiants de l'école, animée par Nicole Brenez.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054750 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Juliette GELLI

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	JULIETTE GELLI
Adresse administrative	:	11 RUE JEAN ET MARIE MOINON 75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 30 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet :
Forest room est une installation immersive proposant une exploration sensorielle de notre relation à la nature, entre fantasme, synthèse et réalité, à l'ère où l'activité de l'Homme dérègle les équilibres naturels de la planète. Alors que nos réserves forestières s'étiolent, de faux végétaux prolifèrent en zone urbaine, fac-similés de feuillages, suscitant attirance merveilleuse et sentiment de rejet.
Le duo souhaite avec ce projet explorer une « Forêt de l'étrange », une invitation à mettre en mouvement nos convictions, en se concentrant non pas sur un mimétisme visuel mais une synthèse sonore. On entre dans une salle remplie de machines, où peu à peu des mouvements apparaissent -ondulations, rotations, vibrations - accompagnés de sons - héritage hybride d'expériences acoustiques, d'effets sonores du théâtre antique ou Shakespearien, d'artistes bruiteurs - et nous transportent dans la luxuriance d'une forêt tropicale. Alors que la pluie se propage dans la pièce, s'installe la beauté particulière de cette nature sonore de synthèse.

Accompagnement :
LE CENTRE DES ARTS D'ENGHIEN-LES-BAINS (ENGHIEN-LES-BAINS 95880) est un centre de création et de diffusion transdisciplinaire et international créé en 2002 qui questionne la transformation de nos sociétés et nos environnements dans le tout numérique. Il porte 2 évènements internationaux : le Paris Images Digital Summit et les Bains numériques. Pôle de recherche et d'expérimentations, le lieu a pour objectif de renouveler les formats de création et les formes d'adresses au public (interaction, immersion, participation). Il soutient aussi l'économie des industries culturelles et créatives grâce à son incubateur de start-up. Le Centre des arts, qui bénéficie d'un fort ancrage territorial, constitue également

une plateforme de coopération culturelle à rayonnement national et international pour la création française. Tout au long de la saison, des actions de médiation avec divers acteurs du territoire agrémentent aussi cette réflexion, mettant en regard des notions abordées par les artistes avec l'actualité artistique, L'histoire de L'art et les arts numériques.

Livrable :
Pièce immersive, performance sonore, ateliers de création
À l'issue des 10 mois d'accompagnement de projet, Forest room sera une installation qui prendra la forme d'une pièce immersive dans laquelle le public sera invité à pénétrer. Dans l'un des espaces du Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, certainement une des boîtes noires propice à l'accueil du public et au contrôle de l'ambiance sonore et lumineuse seront réunies et agencées différentes machines, à taille humaine, créées par nos soins. Ces dispositifs tant sonores que visuels peupleront cette pièce et accueilleront les déambulations des visiteurs. Forest room vivra sans interruption pendant les horaires d'ouverture, delle même, elle jouera sa nature de synthèse si particulière.
Le jour de son inauguration, elle sera rejointe ponctuellement par des performeurs sonores qui l'accompagneront le temps d'une représentation. Cet événement se répètera, sans être identique, pour la fin du cycle, à la clôture de la Forest room.
En dehors de la Forest room, pendant son temps d'exposition, seront aussi organisés par les artistes deux ateliers de création ouverts au public d'une demi-journée autour des thèmes inhérents à cette pièce.

Localisation géographique :

- ENGHIEN-LES-BAINS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054757 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Julien GRANDE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	JULIEN GRANDE
Adresse administrative	:	118 RUE DE ROSNY 93100 MONTREUIL
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 janvier 2021 - 31 décembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé :

Description :
Descriptif du projet : "Lothar et Martin" est un film d'animation qui se déroule pendant la tempête de 1999. Le style graphique est un hommage à La ligne claire. Le scénario traite de la reconstruction d'un père de famille après un deuil. Le film commence comme inspiré de faits réels. Tout dans la mise en scène est fait pour que l'on ait le sentiment d'une grande fluidité et d'un réalisme. Les attentes du spectateur seront pourtant perturbées afin de l'emmener dans une sensation d'irréalité.

Accompagnement : L'accompagnement porte sur les aspects littéraires et graphiques du projet, ainsi que financiers grâce à l'aide au développement du FAIA (CNC) obtenue l'année dernière sur le projet. Le projet, dont l'animatique est déjà bien avancée, est prêt à rentrer en production dès l'été 2021. Le film est très ambitieux quant à sa durée et aux défis d'animation qu'il relève - notamment du fait de l'animation de la tempête – et un maximum de moyens structurels et financiers sont nécessaires à sa bonne réalisation.

Livrable : Le livrable sera un film d'animation. Il sera délivré sous plusieurs formats notamment : un DCP, un fichier numérique (du type apple prores), un PAD pour les chaînes de télévision. Plusieurs avant-premières seront organisées à Paris avant d'envoyer le film en festival, avec en priorité les festivals spécialisés en animation. L'artiste et son équipe espèrent qu'il pourra ensuite poursuivre sa carrière sur une chaîne de télévision nationale et des plateformes spécialisées.

Localisation géographique :
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054758 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Léo BELTHOISE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 12 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L O BELTHOISE
Adresse administrative : 1 RUE GUYNEMER
95320 SAINT LEU LA FORET
Statut Juridique :
Représentant :

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 novembre 2021 - 28 février 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Descriptif du projet : 1ère Production discographique et scénique solo – Musique contemporaine japonaise et française (Toshio Hosokawa/Manon Lepauvre)
Soutenu par le Label Coriolan, le projet comprend deux axes :
- Le premier est l'expression d'un violon seul, dialoguant avec les esthétiques musicales françaises et japonaises. Partant de l'intérêt de Léo Belthoise pour l'œuvre de Toshio Hosokawa, dont l'une des trois pièces pour violon seul est inédite, le projet intègre une collaboration avec le compositeur japonais.
- Le deuxième est l'exploration des possibilités techniques du nouveau répertoire soliste, en faisant interagir en temps réel instrument, voix du musicien et technologie. A ce dialogue des esthétiques s'associe la collaboration avec la compositrice française Manon Lepauvre, dont l'artiste est dédicataire, afin de proposer une création unique, associant violon et dispositif électronique en un véritable feu d'artifice sonore.
Un programme de concert est prévu, centré sur l'élégance dans la recherche sonore et l'interaction entre les entités musicales. L'aspect ludique de la modification des sons de l'instrument par l'informatique permet de construire un atelier à destination du public des écoles primaires.

Accompagnement : Depuis 1996, l'Association Les Nouveaux Talents (Loi de 1901) (SAINT LEU LA FORET 95320 - bureau artistique à PARIS 75018), a pour objectif de :
« Faire connaître et promouvoir des projets originaux de diffusion musicale conçus grâce aux talents d'interprètes musiciens et de compositeurs. »
L'accompagnement comprendra la mise à disposition à l'artiste d'espace de répétition, l'accès à des lieux de diffusion, le soutien à l'enregistrement d'un CD (mise en contact avec un studio d'enregistrement professionnel et organisation logistique, direction artistique enregistrement, offre de rédacteurs

musicologues, traductions, photographies, design graphique), une aide à la diffusion, l'ouverture de réseaux professionnels, la réalisation de vidéo de promotion, supports papier de communication, les contacts avec des programmateurs français et internationaux ciblés, avec les médias radios, TV (France-Musique, Radio Classique, Antena 2, Mezzo).

Livrable : Production d'un disque avec livret, promotion, ateliers pour écoles primaires
Production d'un disque physique (1000 exemplaires, 2 volets + livret documenté) et digital par le Label Coriolan, avec l'accompagnement logistique et artistique de l'association Les Nouveaux Talents.
Représentation de promotion en Ile-de-France, organisée par l'association Les Nouveaux Talents via son réseau de partenaires réguliers.
Organisation d'ateliers de découverte électroacoustique à destination du jeune public des écoles primaires.

Localisation géographique :

- SAINT-LEU-LA-FORET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054769 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Geoffrey ROUGE-CARRASSAT

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	GEOFFREY ROUGE-CARRASSAT
Adresse administrative	:	13 AVENUE WALDECK ROUSSEAU 93260 LES LILAS
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 8 février 2021 - 30 septembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Gilgamesh Variations est une adaptation de L'Epopée de Gilgamesh – le plus ancien texte de l'humanité qui nous soit parvenu jusqu'à présent.
Gilgamesh Variations est un spectacle conçu pour se renouveler à chaque représentation : pièce-canevas qui permet l'improvisation des acteurs, distribution tournante, scénographie modulable... Les répétitions auront pour objectif de déterminer les variants et les invariants du spectacle : qu'est-ce qui reste fixe ? qu'est-ce qui peut bouger chaque soir ?
Gilgamesh Variations est un spectacle qui se donne pour objectif de raconter L'Epopée par le corps – en tentant d'échapper au mime figuratif et sans non plus tomber dans la danse abstraite. L'artiste et son équipe souhaitent trouver un équilibre entre ces deux pôles pour permettre aux spectateurs de laisser libre cours à leur imagination et à leurs interprétations.
Gilgamesh Variations est un spectacle dont l'esthétique s'inspire des univers de Pasolini (Médée), Jodorowsky (Holy Mountain), Paradjanov (Sayat Nova)...
Gilgamesh Variations est un spectacle non pas en langue étrangère mais en langues
inventés. Chaque personnage s'exprime dans une langue systémique différente qui a été spécialement créée pour ce projet. Ces langues ne sont pas rattachées à un folklore, une culture, un imaginaire ; elles nous appellent dans un ailleurs totalement inconnu.

Accompagnement : Théâtre La flèche
- Mise à disposition du théâtre pour les répétitions et laboratoire du projet
« Gilgamesh Variations » (1 semaine de résidence par mois – valeur d'apport

1.800€HT/mois => 18.000€HT l'année)
- Mise à disposition du théâtre pour une sortie de résidence en Mai 2021 et en Novembre 2021 (possibilité d'en ajouter, la structure restera flexible et ouverte aux besoins de Geoffrey).
- Accompagnement artistique avec Flavie Fontaine : suivi de résidence, retours sur filages, brainstorming sur le fond et la forme du projet, écoute des besoins et envies de l'artiste.
- Proposition d'intégrer la prochaine programmation de La Flèche.
- Accompagnement administratif avec Franck Fontaine, l'administrateur de La Flèche afin d'aider Geoffrey Rouge-Carrassat à optimiser son projet, lui donner des pistes, de nouvelles idées et le soulager afin qu'ils optimise son temps sur la création artistique. (La structure sera toujours disponibles sur cet axe, donc à Geoffrey de clarifier ses besoins au fil du projet) ex : structuration de sa compagnie et de son réseau.
- Accompagnement sur la communication et la diffusion. Deux échanges minimum par mois afin de mettre en place une stratégie de communication et de diffusion.
Accompagnement de l'artiste dans l'organisation et les choix de production et de diffusion du projet, ainsi que dans la mise en place de nouveaux partenariats avec les lieux et professionnels en lien avec le Théâtre La Flèche.
- Mettre en place des rencontres et des actions de médiation culturelle - selon le désir de l'artiste soutenu, dans la mesure où cela enrichit la création et la progression du projet.
- Accompagnement techniques avec le régisseur de La Flèche : sur cet aspect, la structure aura besoin d'être soutenue, n'ayant que très peu de budget.
- Faire participer l'artiste à la vie du théâtre : programmation, communication, évènements...
- Mettre en place un dialogue régulier avec les différents membres de l'équipe du théâtre pour des conseils et accompagnement en production, administration, diffusion (Encore une fois, accompagner Geoffrey Rouge-Carrassat reste un privilège pour nous, aussi nous nous rendrons toujours disponibles)
- Communiquer régulièrement sur l'avancée du projet Gilgamesh Variations via le site du théâtre et les réseaux.

Livrable :
En novembre 2021, l'artiste présentera le spectacle Gilgamesh Variations finalisé au Théâtre La Flèche (Paris).
Une première étape de travail sera présenté en mai 2021 au CNSAD (Paris).
Plusieurs résidences seront prévues entre février et novembre 2021 au Théâtre La Flèche, au CNSAD, au Jeune Théâtre National et aux Studios de Virecourt.

Localisation géographique :
- LES LILAS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054779 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Salomé BAUMGARTNER

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	SALOME BAUMGARTNER
Adresse administrative	:	14 RUE DEDOUVRE 94250 GENTILLY
Statut Juridique	:	A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 janvier 2021 - 31 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Avec L'Opéra de Quat'sous de Bertolt B. et Kurt W., l'artiste et son équipe mettent en scène un projet artistique, celui de Brecht et de Weill en 1928. Cette oeuvre veut décloisonner les genres, s'extraire du divertissement pour devenir objet politique. Dans leur mise en scène, musiciens et comédiens occupent le plateau, composent, créent, dialoguent, jusqu'à performer ensemble. Le texte de Brecht et la musique de Weill sont des matières premières déformées, jusqu'à basculer dans un univers cauchemardesque, à l'aide d'une mise en scène chorégraphiée aux effets cinématographiques sur une musique modernisée (électro, métal, pop). La question centrale posée est « quand le monde ne veut pas de nous, que faire ? ». Raconter l'histoire de "L'Opéra de Quat'sous", c'est s'emparer d'un procédé théâtral et démontrer la modernité de l'oeuvre, respecter son essence sans la fossiliser, comprendre le processus créatif de Brecht et de Weill en 1928 pour en proposer une traduction perceptible aujourd'hui.

Accompagnement : Le THEÂTRE DE CHÂTILLON (92320 CHÂTILLON) est un lieu de rencontres, de création, de vie, avec un maître mot, « curiosité ». Il est à la recherche de productions innovantes, originales, inventives, audacieuses. Sa scène est dynamique et présente une programmation variée entre théâtre, théâtre d'objets, théâtre de rue, théâtre jeune public, musique, danse, créations interdisciplinaires. C'est un théâtre qui aime innover, prendre des risques, ouvrir ses portes à de nouvelles formes et les partager pour élargir toujours plus ses horizons et partir à la rencontre d'un public large. Il propose des vrais parcours de spectateur en offrant une programmation éclectique, des ateliers de création, des rencontres avec les artistes et des acteurs de la vie intellectuelle et culturelle, et a une action importante en direction des publics scolaires.

Livrable : Une version complète de de l'oeuvre. Au terme des dix mois, l'artiste et son équipe auront parcouru tout le texte de Brecht et retravaillé tous les morceaux de Weill, dans un processus de réappropriation de leur entreprise. Un travail aura été mené avec de jeunes élèves du Conservatoire de Châtillon via des ateliers théâtre et chant, développés également dans des établissements scolaires et maisons de quartier. Une série-documentaire sera faite sur les réseaux sociaux afin de faire sortir la pièce du théâtre et de voir comment le monde de "L'Opéra de Quat'sous" peut investir le monde réel. L'artiste et son équipe entendent allier plaisir et pédagogie. Leur but consiste à faire du processus de recherche et de transmission une partie intégrante de l'objet artistique. Leur ambition est de créer tout un parcours artistique. Ils souhaitent travailler avec différents publics, notamment grâce au soutien du Théâtre de Châtillon et l'aide du théâtre de La Commune, en espérant toucher celles et ceux qui seraient découragés par Brecht et la musique d'opéra.

Localisation géographique :

- GENTILLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054787 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Kelly CARPAYE

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	KELLY CARPAYE
Adresse administrative	:	24 RUE JULES FERRY 93170 BAGNOLET
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 30 mars 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : 1er Album personnel - style Néo Soul Français (elle chante en anglais!)
Véritable touche-à-tout (musique, cinéma, transmission pédagogique), Kelly Carpaye écrit ses textes et compose ses morceaux sur Ableton, ses trois musiciens collaborant à la composition.
Son premier album personnel s'inscrira dans un style Néo Soul Français, mélange venu des États-Unis entre funk, hip-hop et soul des années 70's (cf Tété ou Corneille en France, Amy Winehouse ou Sade outre-Atlantique).
A la base de la création, un échange sera organisé avec un groupe scolaire d'une zone d'éducation prioritaire, aboutissant à 2 morceaux (ateliers envisagés sur le thème de « l'unité », inspiré de l'histoire de la Réunion, de la population Créole et de sa musique traditionnelle Maloya).
Deux résidences permettront de préparer les sessions en studio et la réalisation de 2 clips. La création de l'album respectera une continuité artistique et éthique, en termes d'impact environnemental notamment.
Une live session est prévue pour les professionnels et le public, ainsi qu'une release party en Ile-de-France.

Accompagnement : L'association Le Tamanoir (GENNEVILLIERS - 92230) créée en 1997, gère l'équipement dédié aux musiques actuelles dans le quartier du Luth à Gennevilliers et propose un projet singulier entre cultures urbaines et musiques du Monde, autour de la diffusion, du soutien à la création, de l'accompagnement des pratiques et de la médiation culturelle. Le Tamanoir développe un projet ambitieux autour de l'éducation artistique et culturelle à travers de nombreuses actions dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, via différents dispositifs spécifiques (Pacte, Résidence Territoriale, Fabriques à Musique, Rentrée en Musique...) ainsi qu'auprès des publics dits « empêchés » (Centres

sociaux, seniors, détenus, PJJ). Le Tamanoir reçoit le soutien de la Ville de Gennevilliers, du Département du 92, du CR IDF, de l'État (DRAC et Politique de la Ville) ainsi que de partenaires sectoriels comme le CNM et la Sacem. Le Tamanoir est membre du RIF et de la Fédélima (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles) et est adhérant au SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) ainsi qu'à Zone Franche (réseau des Musiques du Monde).

Livrable : 1er album 15 titres, 2 clips, live session :
- Création/enregistrement/mixage du premier album de 15 titres, avec la participation du directeur artistique Saintard : sortie prévue entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022.
- Réalisation de deux clips, l'image étant primordial dans le projet
- Réalisation d'une live session autour de l'album : sachant que l'écriture des textes, et les textures de sons, et le choix d'harmonique sont pensés de manière cinématographique, de véritables scenarii auditifs, jonglant entre figuratif et abstrait, pour laisser place à l'imagination de l'auditeur. Les émotions et histoires des chansons seront traduites par des images à la fois brutes et esthétiques.
C'est dans une démarche hybride et avant-gardiste que Kelly Carpaye envisage de collaborer avec le réalisateur français Lokman ou encore Grégoire Bélien, ainsi que les programmeurs d'animations virtuelles, tels que les artistes Kaspar Ravel et Andréa Reille.
Chaque thème des chansons sélectionnés pour l'album sera choisi pour assurer un voyage auditif assuré même sans image.
- Organisation d'une soirée de présentation de l'album : release party dans une salle d'Ile-de-France, exemple Petit bain ou la CLEF.

Localisation géographique :

- BAGNOLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054791 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Lucas MALBRUN

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	LUCAS MALBRUN
Adresse administrative	:	200 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 janvier 2021 - 30 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Alors que Margarethe Lichgut, peintre dans la cinquantaine, prépare une rétrospective, elle se plonge dans ses tableaux de jeunesse en RDA et son histoire d'amour alors avec le jeune Heinrich, dans le contexte trouble de l'année 1989 à Leipzig. Marqués par la paranoïa et son obsession pour Heinrich, les tableaux évoquent aussi son combat contre le régime Est-Allemand initié par son frère, Rainer. L'histoire se reconstruit, jusqu'à l'incarcération de Margarethe et la disparition mystérieuse d'Heinrich. D'origine allemande, l'artiste voit dans ce contexte de peur d'être trahi par un proche, des échos à l'histoire récente de la RDA, à celle de son frère, au témoignage d'une femme de l'ancienne RDA dont le mari, «Agent Roméo», espion de la Stasi formé pour séduire des opposants afin de les contrôler, l'avait amenée au bord de la folie. Il y voit enfin des parallèles au sort touchant du personnage de Gretchen dans "Faust". L'histoire de Margarethe, qui perd la raison dans un monde où tout n'est que mensonge et illusion, suggère que le regard du fou y est peut-être le plus clairvoyant.

Accompagnement : La société Eddy Productions accompagnera le projet à travers l'analyse de ses besoins, l'élaboration d'une stratégie de financement, la recherche de moyens financiers et structurels pour accueillir l'artiste, le recrutement d'une équipe artistique et technique, la valorisation du projet à toutes les étapes de fabrication, l'organisation d'expositions pour communiquer sur le projet, la mise en place d'une stratégie de diffusion et de distribution, en festival et à l'étranger.

Livrable : Court-métrage fini de 20 minutes, animé / Storyboard illustrant les plans du film
- Animatique : temporisation des images du storyboard et montage avec les premières pistes sonores

- Réalisation : dessin des décors (collaboration de Marie Larrivé) et exposition à la Cité internationale des arts, présentation des images du film dans la galerie Openbach (Paris) dont la ligne éditoriale est proche de l'esthétique du film.
-Animation des personnages lors de la résidence à Ciclic à Vendôme fin 2021. Durant la résidence de fabrication, plusieurs rencontres avec le public sont organisées.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054867 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Aksel CARREZ

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	AKSEL CARREZ
Adresse administrative	:	6 RUE CAVALLOTTI 75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2021 - 30 mars 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Après avoir découvert « Les Enfants du Soleil » en 2013, l'artiste relit régulièrement la pièce, se sentant profondément concerné par le sujet de l'oeuvre bien qu'elle ait été écrite il y a maintenant 115 ans. C'est en 2019, pendant son année à la Comédie Française qu'il ressent la nécessité d'adapter cette pièce et de la mettre en scène.
Gorki peint à travers cette comédie dramatique la Russie par le prisme d'une maison où se retrouve un groupe d'ami de l'intelligentsia, formant « Les Enfants du Soleil ». L'action se passe en 1892, l'épidémie de Choléra ainsi que les émeutes et la révolution grondent au dehors. Ces « enfants du soleil » se cloisonnent et se referment sur eux même, refusant de voir le monde extérieur, et de lui ouvrir la porte. La modernité du texte de Gorki questionne la fin d'un monde, qui nous appartient, et une société qui s'écroule. L'actualité nous amène à penser que l'histoire semble se répéter. Ce qui intéresse l'artiste n'est pas de comparer nos deux époques, mais plutôt de tendre, en évoquant un esthétisme contemporain, le miroir de certains enjeux qui peuvent toucher quelque chose d'intime en nous et qui nous font écho.

Accompagnement : Dans le cadre de la réalisation des « Enfants du Soleil » de Maxime Gorki, la structure Anis Gras Le Lieu de l'autre, s'engage à accompagner les différents artistes en résidence dans leurs différentes étapes de recherche et de création. Anis Gras mettra à disposition des espaces prévus pour accueillir la recherche artistique, un régisseur pour les périodes nécessaires, le montage et démontage, la possibilité de faire appel à un technicien et à un prêt de matériel.
Anis Gras prendra également en charge l'accueil du public, le bon déroulement et l'encadrement des moments d'ouvertures prévus pour les restitutions, toute la communication autour du projet et la création

de liens avec les partenaires et les structures culturelles. Si besoin, le lieu peut mettre à disposition des espaces d'hébergements. L'accompagnement se fera aussi dans l'organisation de temps de rencontre et d'ouvertures publics, la mise en place de temps forts autour du projet comme des moments de lectures, des débats, la participation des artistes à la création de rencontres et de transmission avec des publics intergénérationnels. La prise en charge par Anis Gras (apport en industrie, espaces-fluides) correspondra à une enveloppe de 5.000€.

Livrable : Au terme de la bourse, l'adaptation « Les Enfants du Soleil » de Maxime Gorki aura atteint sa forme finale.
En accord avec Anis Gras, quatre représentations de la forme finale seront programmées sur la saison 2021_2022 (calendrier en cours). Il sera ainsi mis en place plusieurs représentations publiques des étapes de travail ainsi que quatre représentations de la forme finale, qui est estimée à environ 2 heures. À l'issue des représentations, des rencontres et bords plateaux seront envisagés avec différents publics (classes, associations, etc...), afin d'échanger autour de la question portant sur le processus de travail et du spectacle. Ces représentations pourront permettre aussi bien l'échange avec le public dit "conventionnel" qu'avec les professionnels du métier.

Localisation géographique :

- ARCUEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX054876 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Dimitri ZEPHIR

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	DIMITRI ZEPHIR
Adresse administrative	:	25 AVENUE DES MURS DU PARC 94300 VINCENNES
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2021 - 30 septembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet :
Initié en 2015, le projet Eritaj Kontré (tr. « La rencontre des héritages ») s'intéresse aux savoir-faire artisanaux français qui s'écrivent entre la France hexagonale et les Antilles françaises (Guadeloupe-Martinique) et leurs capacités à «faire ensemble identité/culture française ». Il s'inscrit dans le prolongement de la réflexion « Eloj Kréyol », menée par ce duo, qui traite de sujets d'héritages culturels et de transmissions. Cette recherche se fonde sur la « créolisation », concept poétique développé par Édouard Glissant, évoquant un monde se construisant à l'intersection des cultures, des imaginaires et des créativités. A travers des collisions entre des savoir-faire issus de territoires éloignés, le 1er volet du projet vise à raconter une autre histoire de l'artisanat et du patrimoine français d'hier et d'aujourd'hui. Le 2nd volet est consacré à l'univers de la vannerie française : osier, paille ou rotin en France métropolitaine, tandis que les Antilles développent la pomme-liane, le cachibou, l'aroman ou encore le bambou, héritées des 1ers peuples – les karayib. L'expérimentation de ces 2 « familles » de vannerie permettra de réfléchir à un futur récit commun de ce savoir-faire créolisé, en collaboration avec des artisans d'IDF et des Antilles, afin d'envisager un nouvel imaginaire à cet artisanat qui tend aujourd'hui à tomber dans l'oubli.

Accompagnement :
Double Séjour est une association loi 1901, à but non lucratif, fondée en 2016 par Thomas Havet. Architecte de formation, il s'intéresse à la variété des échelles, des formats, des contextes. Il initie en 2016 une pratique curatoriale et donne naissance à Double Séjour dans l'espace éponyme de son appartement parisien.
Après quatre années de nomadisme, Double Séjour s'installe à POUSH, au 15ème étage : c'est au sein

de cet écosystème de 170 artistes, reflet d'une génération parmi laquelle s'inscrit pleinement Double Séjour que ce nouveau Project Space accueille une programmation artistique pensée en Duo Show. L'accompagnement comprendra une mise à disposition de moyens humains et techniques, l'exposition à POUSH/ sous forme de duo show avec un artiste caribéen, la diffusion du projet, sa communication, médiation, son projet éditorial (catalogue d'exposition).

Livrable :
Collection d'objets témoins inspirés par les deux traditions de vannerie - Exposition de l'ensemble de la recherche/invitation d'un artiste caribéen
-Collection d'objets-témoins, fabriquée en collaboration avec les artisans-vanniers, revalorisant les ressources/matériaux, usages et typologies de vannerie. Elle contribuera à la construction d'une nouvelle vision et imaginaire du savoir-faire de la vannerie française, embrassant la pluralité fonctionnelle, sémantique et esthétique qui lui est intrinsèquement liée.
-La production d'une exposition de l'ensemble de la recherche au sein du project space Double Séjour situé à POUSH (Clichy, 92). Cette exposition dont la curation sera assurée par Thomas Havet, en collaboration avec le duo de designers dach&zephir, prendra la forme d'un duo-show autour de la créolisation par L'art et le design.
En fonction des pièces produites, il s'agira d'inviter un artiste issu de la scène antillaise/caribéenne à « entrer conversation avec les pièces dessinées par dach&zephir », explorant la notion créolisation dans une pratique/discipline connexe au design et de réfléchir aux nouvelles modalités de création dont elle se fait l'écho.
l'ensemble de pièces produites par dach&zephir dans le cadre de cette bourse prendront part à l'exposition. Cette dernière pourra intégrer des pièces connexes issues de leurs précédentes recherches sur le sujet.

Localisation géographique :

- VINCENNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055006 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Charles KIENY

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 22 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CHARLES KIENY
Adresse administrative	:	1 TERRASSE DU PARC 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 avril 2021 - 30 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Musique jazz-métal-grégorienne – présence de l'accordéon
Les cinq membres du groupe CKRAFT, tous issus de grandes écoles, sont les artisans d'un son lourd et élaboré, empruntant « au Métal sa soif de puissance, au Jazz son cri de liberté, au répertoire Grégorien son matériau mélodique immortel ». L'instrumentation atypique du quintette confronte un « power trio » agressif, au souffle frénétique d'un saxophone ténor et à celui d'un accordéon équipé de capteurs électroniques.
Une forme pluridisciplinaire sur scène est à l'étude, dans une forme de concert augmenté avec des danseuses classiques et contemporaines, qui s'adressera autant à un public amateur de Musiques Amplifiées, que de danse et de création interdisciplinaire.
Le projet est basé à Paris 19ème mais prévoit un rayonnement dans la Grande Couronne. L'idée à long terme est de faire découvrir un projet original et inattendu, qui engendre de l'ouverture d'esprit et des ponts entre les styles, les arts et leurs audiences.

Accompagnement : L'ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ (ou ONJ) (PARIS – 75019), association loi 1901, créée en 1986 et destinée à faire vivre et à renouveler le répertoire des grands orchestres de jazz en France. Placé sous la direction d'un chef d'orchestre généralement nommé pour deux à cinq ans, un grand orchestre dispose ainsi de moyens lui permettant de réaliser, diffuser et présenter ses créations à travers le monde. Le guitariste et compositeur Frédéric Maurin, chef actuel depuis 2019, réalise avec l'ONJ ses propres créations, mais confie aussi des commandes à des compositeurs pour représenter au mieux la diversité de la création jazz en France. C'est dans ce contexte que deux des membres du groupe CKRAFT (Charles Kieny et Théo Nguyen Duc Long) sont retenus par François Jeanneau, premier

directeur historique de l'ONJ, pour travailler à la réinterprétation de son répertoire. Cette année de collaboration leur permet de prendre part à un projet porté par une grande structure et de prendre contact avec les équipes de l'ONJ, qui accompagnent l'ensemble des musiciens émergents des différents Orchestre de Jeunes dans le développement de leurs projets. Grâce à l'ONJ, les artistes bénéficieront d'aide à la promotion et diffusion du projet, d'un accès au réseau de professionnels reconnus qui collaborent avec la structure, ainsi qu'à la visibilité et la renommée de la structure, de mises en avant des contenus.

Livrable : 2 singles, 2 clips, minimum 6 représentations/concerts si possibles, dans le cadre d'actions culturelles
Production et distribution digitale de singles à destination radiophonique notamment afin d'annoncer et promouvoir l'album à venir début 2022 chez un label francilien émergent (KYUDO RECORDS, 95320)
- VIDEO : Clips musicaux de 2 morceaux, dont la composition de l'album, incluant des prises de vidéo du groupe dans une esthétique son et lumière travaillée.
- RÉPÉTITIONS & REPRÉSENTATIONS: Durée de vie du projet de 10 mois, volume de répétitions estimé sur le temps imparti de 10 jours répartis en 2 séries de 5 jours. Le projet s'adressera aux SMAC et lieux membres du réseau RIF favorables à la diffusion de Musiques Actuelles influencées par le Jazz, comme par exemple : Le Plan (91, Ris-Orangis), Le Triton (93, Les Lilas), La Dynamo (93, Pantin), Canal 93 (Bobigny), La Clef (78, St Germain en Laye), La Batterie (78, Guyancourt), EMB Sannois (95, Sannois), FGO-Barbara (Paris), File 7 (77, Magny Le Hongre), Mains d'Oeuvres (93 St.Ouen), Centre Culturel Paul B (91 Massy) Petit Bain (Paris), Le Sax (78 Achères), Le Tamanoir (92 Genevilliers)
Si les conditions le permettent, une représentation aura lieu après chaque série de répétitions dans chaque lieu mis à disposition, dans le contexte de l'action culturelle, ainsi que deux concerts additionnels hors action culturelle, et enfin deux autres concerts programmés dans les deux mêmes lieux ou dans d'autres SMAC, le volume de représentation total est estimé à 6 représentations minimum pendant la durée du projet.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055007 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Théo OULD

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	TH O OULD
Adresse administrative	:	1 TERRASSE DU PARC 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Trio de Musique classique contemporaine avec accordéon.
Le projet défendu comprend la commande de plusieurs oeuvres originales à des compositeurs et la réalisation d'un vidéo-clip.
L'idée de la commande est d'élargir le répertoire du trio avec accordéon, d'encourager le public et les musiciens actuels à s'intéresser à une formation très riche de possibilités, de défendre la création contemporaine en offrant une visibilité aux compositeurs par le biais d'un terrain de jeu inexploré. Alors que « Tweet » et « Open Time », déjà commandées à Régis Campo, figureront sur le prochain album « Madness », cette exaltante collaboration a encouragé le trio à proposer à Thierry Escaich et Philippe Hersant d'imaginer deux oeuvres courtes.
Un clip « pop et ludique, effervescent » devrait être créé avec le réalisateur Romain Winkler (Étienne Daho, Odezenne...) sur « Open Time », « musique pulsée, déconfinée, heureuse » selon Régis Campo, afin de proposer un autre regard sur un univers musical parfois perçu comme sérieux ou élitiste.

Accompagnement : Le FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE (MERY-SUR-OISE - 95540) représente une aventure de 40 ans, de Cziffra à Richter ou Rostropovitch ou de la Crespin à « la Bartoli », en passant par Barbara Hendricks. L'esprit du festival tient en 2 mots : jeunesse et innovation. Le Festival continue ainsi d'étonner, entre mise sur orbite de talents encore inconnus et spectacles musicaux repoussant les formes classiques, le tout dans une aspiration au culte de la jeunesse éternelle, une inclinaison vers l'ivresse des

sens et le goût des sciences poétiques.
En programmant le groupe à plusieurs reprises lors de l'édition 2019 du festival de la structure, et en lui proposant d'enregistrer un album sous leur label « DiscAuvers », est née l'idée d'un clip-video, sur une des pièces phare du CD : Open Time, du compositeur Régis Campo. C'est avec une première aide financière que le groupe part à la recherche de coproducteurs. Le festival l'invite également en tant que résidents dans le cadre de l'édition 2022, et lui offre la possibilité de créer les oeuvres de Thierry Escaich et Philippe Hersant.

Livrable : Réalisation d'un clip et promotion, préparation des œuvres commandées, à créer durant l'édition 2022 du Festival d'Auvers-sur-Oise
Le tournage du clip si la subvention est accordée est prévu dans le courant du mois de février 2021. Le tournage se déroulera en Île-de-France.
L'artiste et son équipe souhaiteraient organiser la sortie du clip deux mois avant celle de l'album soit en août 2021.
Les oeuvres commandées pourront quant à elles être créées durant l'édition 2022 du Festival d'Auvers-sur-Oise, afin de prendre en compte le temps d'écriture et d'apprentissage des interprètes.

Localisation géographique :

- AUVERS-SUR-OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055014 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Gabrielle Marie HARTMANN

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	GABRIELLE MARIE HARTMANN
Adresse administrative	:	1 RUE DU LIBAN 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mars 2021 - 30 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Chant-guitare d'inspiration jazz, pop alternatif et musique du monde, en français, anglais et portugais - collaboration avec Jesse Harris
Le projet est la réalisation d'un premier album comprenant la sortie d'un EP. Aboutissement d'un nouveau répertoire de chansons co-écrites avec l'auteur-compositeur américain Jesse Harris, ce projet se nourrit aussi de musiques du monde et d'explorations avec le pianiste américain Jon Dryden, les compositeurs brésiliens Fernando Lorenalis et Roberto Moreno, français Andréel. Reflétant le métissage de cet univers franco-américain-brésilien propre à Gabrielle Hartmann, ce premier album en trois langues (français, anglais et portugais) est une quête sonore à la fois mélancolique et joyeuse, mélangeant ballades de jazz et bossa nova, dans une ambiance sonore rétro rendue par le son d'orgues vintage ou la simplicité des arrangements.Les thèmes sont ceux du doute, de la peur de l'erreur, de l'amour et du temps. Un titre plus engagé rend hommage aux migrants disparus en mer Méditerranée, ce sujet tenant à cœur à l'artiste, dont la mère psychiatre à Médecins sans Frontières accueillait des personnes exilées.

Accompagnement : LE BUREAU DES ARTISTES (PARIS - 75009), fondé en 2018 par Jean-Philippe Allard & Mehdi Guebli, est une agence de management d'artistes du monde de la musique, constituée d'une équipe de spécialistes dans le marketing, l'artistique, le digital, le « publishing », la production, les relations aux marques et les deals. Ils managent des artistes comme Brigitte Fontaine, Ayo, Feu! Chatterton et Maxime Le Forestier.
Suite à une rencontre avec l'artiste, la découverte de son projet, et sa collaboration avec Jesse Harris qui a crédibilisé son projet, la structure est convaincue du potentiel de cette artiste et a donc signé avec elle un contrat de management en janvier 2020. Suite à son concert au Sunset le 7 février 2020, le Bureau

des artistes a permis à l'artiste de commencer à travailler avec l'agent de booking indépendant Astérios, également conquis. L'artiste a suscité l'intérêt de plusieurs labels (Local de Philippe Ascoli, Blue Note, 5 à 7, Rca de Sony puis 6 à 7), mais l'arrivée du Covid a ralenti l'avancement du projet, pour le live comme pour l'obtention d'un partenaire financier. Une session en juillet au Studio Pigalle, a toutefois permis l'enregistrement de nouveaux titres, suivie du tournage d'une session live, filmée par la Blogothèque, diffusée le 9 décembre. L'objectif est la sortie d'un EP et d'un album d'une dizaine de titres, la programmation d'une tournée avec Astérios, la conception de plusieurs clips.

Livrable : Sortie d'EP et promotion
A ce stade, la structure étudie les différentes possibilités de partenariat avec des labels ou des éditeurs pour une sortie d'EP avant fin mars 2021. Un de ses partenaires (BGM en Allemagne), potentiellement intéressé par le projet, viendra écouter l'artiste lors de sa résidence au Duc des Lombards entre février et avril 2021. Le Label indépendant américain de jazz Sunnyside est lui aussi intéressé, pour un accord de distribution sur les territoires du continent américain (Etats-Unis, Canada, Mexique) lors de la sortie du futur album. Pour la sortie de l'EP, la structure souhaiterait que l'un des titres soit dans les playlists de TSF Jazz ou de France Inter. Un attaché de presse indépendant est envisagé (I see Colors), avec la volonté de présenter le projet aux réseaux jazz et pop/chanson. Le booker Astérios souhaiterait plus particulièrement faire un travail auprès des festivals de jazz, pensant à des festivals tels que La Défense, Millau Jazz, Crest Jazz Vocal. La structure voudrait aussi présenter l'artiste à certains types de festivals plus « grand public » tels que Le Printemps de Bourges, et le WorldWide Awards de Gilles Peterson. Elle souhaite aussi utiliser ses réseaux pour que l'artiste puisse faire les premières parties de ses artistes afin de la former le mieux possible à la scène.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055015 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Raphaël FAIGENBAUM

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	RAPHA L FAIGENBAUM
Adresse administrative	:	92 QUAI DE LA LOIRE 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 décembre 2020 - 30 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Huit Edmi est un octet de Jazz français.
Il a été créé et dirigé depuis 2019 par le pianiste et compositeur Raphaël Faigenbaum. Cette formation de huit musiciens explore le vaste univers du Jazz et de la Funk, déjà baptisé par Herbie Hancock, les HeadHunters et Miles Davis, en revisitant cette musique avec une approche plus moderne venant de l'influence de groupes contemporains tels que Chlorine Free, Ghost Note, Yussef Kamal et Jamiroquai.
Le projet Huit Edmi explore des sonorités nouvelles, comme l'intégration de violoncelles au sein d'une formation traditionnelle, cherchant à atteindre une logique et une évolution musicale du groove. Le groupe Huit Edmi travaille également avec des rapeu(rs)(ses) américains et danois comme Mike Ladd ou Tina Mweni, afin d'apporter à un goût dit "old school", alliage de plusieurs styles musicaux comme la musique classique et contemporaine, créant ainsi des rencontres à travers le jeu et l'improvisation.

Accompagnement : LE TRITON (LES LILAS - 93260), « scène de musiques présentes », labellisé SMAC depuis 2009, produit chaque année plus de 140 concerts, environ 50 captations de concerts, 15 émissions de télévision. Elle est l'une des 6 « SMAC Jazz » de France. La ligne artistique défendue s'articule autour des "musiques présentes", concept renvoyant aux musiques destinées à être jouées en live. Sa programmation artistique est basée sur un mélange entre révélations de nouveaux talents, parcours initiatiques et fidélité aux compagnons.
Dans le domaine du jazz et des musiques improvisées, le talent des jeunes musiciens émergeants se révèle souvent lors de leur participation à des projets portés par des musiciens confirmés. Ils bénéficient ainsi d'une exposition qui leur permet d'intégrer progressivement la profession. La politique de compagnonnage qui vise à permettre aux artistes de progresser dans leur démarche tout en donnant une

visibilité à leur travail de création est un concept fondateur du lieu. En 20 ans, le lieu a développé un " écosystème" vertueux conjuguant programmation, production, élargissement des publics, repérages de nouveaux talents, insertion professionnelle et professionnalisation, mais aussi action culturelle.

Livrable : Création et enregistrement d'un album 10 titres, 2 clips communication et diffusion, représentations
Dans le cadre de sa candidature auprès de la Bourse Forte, le groupe Huit Edmi bénéficiera de l'aide nécessaire afin de pouvoir réaliser :
- la mise en oeuvre d'un album
- l'enregistrement en studio de 10 titres
- le mixage et le mastering de l'album
- un pressage CD et Vinyle
- des fonds nécessaires à la communication et à la diffusion du projet
- la réalisation de deux clips vidéo
- la location d'une salle de résidence prévu pour des répétitions en vue de l'enregistrement de l'album
- des représentations publiques en Île de France et sur le territoire national.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055019 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Josquin OTAL

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	JOSQUIN OTAL
Adresse administrative	:	18 PASSAGE COURTOIS 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 février 2021 - 30 mars 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet : Projet musical interdisciplinaire piano – arts visuels
Pour le projet Tableaux-Études, Josquin Otal sera accompagné par La Scala, une salle ouverte à tous les courants de création : théâtre, danse, musique, nouveau cirque, arts visuels et numériques.
Comme son titre le suggère, ce projet pose la question des connexions existant entre le répertoire pianistique et les arts visuels.
La recherche artistique ne se limite ainsi pas à une approche purement musicologique, mais interroge l'histoire du piano en partant du champ des arts visuels, grâce à une collaboration avec l'artiste plasticienne Nathalie Guimbretière.
A l'issue des recherches et expérimentations, un disque illustré sera réalisé : le second album de Josquin Otal. Un concert et un concert-performance seront donnés dans plusieurs salles franciliennes.
Un teaser sera conçu pour que des professionnels et chercheurs saisissent le processus de création mis en jeu. En lien avec plusieurs structures d'enseignement, des actions culturelles seront menées pour permettre à un large public d'apprécier autrement le répertoire du piano.

Accompagnement : LA SCALA (PARIS - 75010), créée en 1874 et anciennement salle de café-concert, est une salle de théâtre parisienne rénovée en 2018 et située dans le 10ème. Racheté en 2016 par Mélanie et Frédéric Biessy (producteur de théâtre, de danse, de musique et de nouveau cirque avec Les Petites Heures), la Scala a été repensée pour devenir une salle de théâtre permettant d'offrir un espace sur mesure pour tous les événements actuels.
Faisant suite à plusieurs collaborations fructueuses entre la Scala et l'artiste, l'accompagnement mis en place avec le directeur artistique, Rodolphe Bruneau-Boulmier, prendra diverses formes. Par sa grande

culture musicale, il conseille l'artiste, l'oriente dans ses décisions artistiques, orientées sur le concept Tableaux-Études vers l'image, les endroits de croisement entre musique et arts visuels. Durant les résidences à la Scala, le directeur assistera à diverses étapes de travail. La Scala prévoit de contribuer financièrement à hauteur de 2500 euros. Durant les résidences, la structure offrira un accompagnement technique en mettant à dispo la salle de concert ainsi qu'un régisseur technique. Elle offre une mise en réseau et un appui pour rencontrer de nouveaux partenaires (le label Mirare, la Ferme de Villefavard). Lors des restitutions publiques en fin de résidence, elle invitera ses partenaires, professionnels.

Livrable : Résidence, enregistrement d'un disque, master-class, actions de transmission, vidéo, concert de lancement
- Résidences de recherche : février - mai - juin 2021 // La Scala - la Cité Internationale des Arts à Paris Plusieurs résidences auront lieu. Deux sorties de résidence sont prévues, permettant une diffusion du projet auprès des professionnels et du public, l'occasion de partager l'objet avant l'enregistrement du disque Tableaux-Études en studio.
- Session d'enregistrement : juin 2021 // ferme de Villefavard (24)
L'enregistrement du disque est prévu hors IDF. Grâce aux recommandations de Rodolphe Bruno-Boulmier, et du fait de la participation de Josquin Otal au festival de la Roque d'Anthéron, il est envisagé que le disque soit édité par le Label Mirare.
- Masterclass : septembre 2021 // Conservatoire de Goussainville
- Actions de transmission : automne 2021 // Lycée Auguste-Blanqui, St Ouen Josquin Otal a récemment été formé à la pédagogie du dispositif Demos. Il explorera les interactions entre musique et arts plastiques. Il aboutira à la réalisation d'une vidéo musicale.
- Tableaux-Études et vidéo : novembre-décembre // Académie de Villecroze (83) En nov 21 sera réalisé une vidéo expérimentale avec l'artiste Nathalie Guimbretière. Dans cette vidéo, il s'agit de faire de l'expérience musicale une expérience visuelle et sensorielle.
- Concert de lancement du disque Tableaux-Études : mars 2022 // La Scala sous forme d'un concert-vidéo immersif. Nathalie Guimbretière assurera la réalisation vidéo.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- GOUSSAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055416 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Irene VOYATZIS

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	IRENE VOYATZIS
Adresse administrative	:	50 RUE HOCHE 93170 BAGNOLET
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 avril 2021 - 30 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du montage du projet, des dépenses seront engagées en amont.

Description :
Descriptif du projet : Le texte d'Olivier Sylvestre, "Dans la forêt disparue", a frappé l'artiste par son rythme et sa poésie. Il voyage entre le réel et le conte, en soulevant avec délicatesse des thèmes sociétaux qui lui sont chers. Dans la forêt disparue, c'est l'histoire de deux enfants qui grandissent à l'orée d'une forêt, terrain de jeu extraordinaire, forêt malade puis rasée à la faveur de pavillons de banlieues. Alors à quels fondements s'accrocher pour devenir adulte, dans un monde en péril « qui change en même temps que les enfants » ? Comment s'approprier les enjeux de notre monde, pour ne pas les subir ? À ses yeux, ce texte est une merveille. La puissance de la parole révèle avec évidence chaque personnage, ses peurs, ses désirs, et ses perceptions.
Pour donner à ce texte québécois, encore jamais mis en scène, toute son évidence, l'artiste envisage de superposer et d'alterner nos différentes perceptions du réel : des comédiennes et comédiens jouant les rôles d'une pièce de théâtre ; deux enfants dans le jardin, inventant de grandes aventures avec leur grand-père ; les aventures des enfants, pour de vrai, portées par les pouvoirs magiques du grand père. L'artiste a pour objectif de stimuler et sensibiliser le tout public aux enjeux d'urgence climatique et d'héritage écologique de façon ludique, positive, et personnelle par ce travail particulier sur le langage et l'espace, entre réel et imaginaire.

Accompagnement : Le Studio Théâtre de Stains s'est engagé à soutenir la Compagnie du Dahlia Blanc pour sa création "Dans la forêt disparue" d'Olivier Sylvestre.
La directrice artistique du lieu, Marjorie Nakache, a proposé à l'artiste, en plus de la co-production, un soutien moral et son avis expérimenté sur la conception du projet, autant dans la réflexion

scénographique que dans la création lumière ou le déroulé du projet. La co-production que propose le théâtre comprend plusieurs modalités : l'artiste et son équipe seront accueillies en résidence de deux semaines pendant laquelle l'équipe technique du théâtre collaborera avec eux, avec une mise à disposition gratuite de la salle de spectacle et du matériel technique du théâtre, et une co-production directe de 3 000 euros. L'équipe administrative sera disponible à tout moment, le projet bénéficiant d'un suivi permanent sur toutes les étapes de création, tout au long de la saison prochaine.
L'artiste et son équipe mettront aussi en place des actions culturelles avec le lieu, et il est prévu que les représentations jeunes public se terminent par des bords plateau. À ce jour, le Studio Théâtre de Stains propose un préachat coût employeur de deux dates de diffusion minimum, à la création, ainsi que de contacter leurs différents partenaires, producteurs, journalistes, programmateurs, lors des dates de diffusion.

Livrable : "Dans la forêt disparue" sera achevé à l'issue de l'aide Forte. Il prendra la
forme d'un spectacle de théâtre tout public d'une heure.
Une première étape de recherche aura lieu en avril et mai 2021, au Studio Théâtre de Stains et au Théâtre des ilets CDN de Montluçon. Par la suite, l'artiste et son équipe seront en mesure de rassembler tous les besoins techniques pour la création du spectacle entre septembre et décembre 2021, et de créer le spectacle en 4 semaines au printemps 2022.
La première date du spectacle aura lieu sur le plateau du Studio Théâtre de Stains, en avril ou mai 2022, devant un public d'une centaine de personnes. Y seront conviées des classes de collèges de Stains, notamment les collèges Joliot Curie et Maurice Thorez, que l'artiste et son équipe auront eu l'opportunité de rencontrer autour d'actions culturelles. Ils envisagent aussi de proposer une date plus spécifiquement jeune public, avec les écoles élémentaire Joliot Curie, Victor Hugo et Émile Zola, pour les classes de CM1 et CM2, qui se terminera par un bord plateau afin d'ouvrir les discussions avec les élèves. Le théâtre s'est engagé à fournir à l'artiste le calendrier de programmation dès que l'actualité le leur permettra ; le projet sera achevé à l'automne 2022 pour les "24H de la Création".

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-283

DOSSIER N° EX055580 - Fond régional pour les talents émergents (FoRTE) - Bourses aux créateurs - Camille BENARAB-LOPEZ

Dispositif : Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE) - Créateurs (n° 00001075)
Délibération Cadre : CR2017-131 du 06/07/2017
Imputation budgétaire : 933-312-6513-131013-300
Action : 13101303- Fonds Régional des Talents Emergents

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM 20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CAMILLE BENARAB-LOPEZ
Adresse administrative	:	63/65 PLACE DE LA R UNION 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 avril 2021 - 30 décembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : En raison du démarrage anticipé du projet, des dépenses sont à prévoir.

Description :
Descriptif du projet :
Camille Benarab-Lopez indique posséder très peu d'images de son passé ni aucun écrit, étant issue d'une famille sans archives : le propre de nombreuses familles pauvres, d'origine paysanne, issues de l'immigration. Lors du décès récent de sa grand-mère kabyle, l'artiste obtient une boîte contenant 32 photographies de la jeunesse de son père. Alors que dans son travail, l'artiste ne produit jamais d'images ex nihilo, assemblant les images des autres, elle propose une hypothèse : « et si son incapacité à créer des images était liée à cette amputation familiale ? », et si cette pudeur qu'elle croyait sienne avait une autre source ?
L'artiste commencera son travail sur le fonds d'images familiales par une recherche avec sa famille, des historiens et sociologues, un psychologue spécialisé en transmission transgénérationnelle.
L'ensemble donnera lieu à une édition, puis à la création de nouvelles œuvres pour une exposition qui retracera ce cheminement et dévoilera les bouleversements provoqués dans sa pratique.

Accompagnement :
JULIO (PARIS - 75020) : un artist-run space de structure associative créé en 2015 par deux artistes franco-argentines Constanza Piaggio et Maria Ibanez Lago. Il agit dans le cadre de l'art contemporain et se concentre sur le croisement des scènes artistiques latino-américaines et la scène globale. Julio est né de la nécessité de proposer un lieu de référence pour les artistes émergents argentins et latino-américains agissant dans la scène française. Le travail est basé sur la mise en rapport et l'insertion dans un milieu préexistant de ces artistes provenant d'une autre scène par la construction d'un réseau particulièrement attentif à ces croisements. Les choix s'opèrent au fil des rencontres et des circonstances,

suivant les théories des technologies de l'amitié ("Tecnologias de la amistad", Roberto Jacoby).

Livrable :
Edition (fanzine/livre d'artiste) et œuvres
Le projet Fin de la pudeur sera rythmé par deux événements :
- Lancement d'une édition en septembre 21, fruit de 4 mois de recherches et de conception éditoriale. Ce livret édité à 200 exemplaires, entre le fanzine et le livre d'artiste, sera composé des textes recueillis lors des entretiens avec les membres de la famille de l'artiste, des historiens, sociologues, un psychologue, d'autres écrits de l'artiste, des images issues de ce « fonds » familial, brutes et retravaillées, selon un principe de déambulation plastique pour tenter de se les approprier. Sa sortie fera l'objet d'un événement avec accueil du public en septembre, chez Julio Artist run space. Cette édition pourra ensuite être proposée à d'autres lieux et salons d'édition (librairie le Mont-en-l'air, festival Fanzines!, Médiathèque Marguerite Duras, ou encore au MAD, Multiple Art days).
- Exposition de restitution de ce projet en décembre chez Julio Artist run space, présentant les oeuvres - une dizaine - créées suite aux recherches et à l'étape de production. Elle sera portée par une scénographie et un accrochage travaillés, cohérents avec ce lieu aux dimensions intimes, tout en étant ouvert sur l'extérieur et sur la rue grâce à sa vitrine conséquente. Elle durera au moins dix jours et fera l'objet d'une communication pensée, elle occasion de rencontres et de visites en présence de l'artiste.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**